

Nouvelle Série

Le N° : 250 frs

N° 14

BULLETIN

DES SEANCES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

Année 1958

IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — **NIMES**

1959

TABLE DE L'ANNEE 1958

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Centenaire de la découverte de la planète Né- mausa	2
Décès de Maître de Montaut-Manse	4-9
Renouvellement du Bureau	4
Deuils de M. Igolen et de M. Tuffier	12
Réception de M. le Pasteur Brunel	12
Réception de M. Sablou	17
M. le Bâtonnier Lafage, élu membre résidant	43-52
Inauguration du Musée Montcalm à Vestric	49
Congrès d'Archéologie Rhodanien	70
Décès de M. Hubert-Rouger, membre résidant	83

COMMUNICATIONS

Mme Martin-Guis : Mme de Bourdic	15
M. le Professeur Robert: Que signifie le tragique	35
M. le Bâtonnier des Guerrois : Un légitimiste fonc- tionnaire de l'Empire et de la République	36
M. Gibelin : La naissance de la tragédie	38
M. Lacombe : Corneille avocat	39

M. Thérond : Les relations entre les plantes et leurs parasites animaux	43
M. André Nadal : Impressions de voyage au pays des Pharaons	45
M. Hutter : Au temps de la reine Maat-Ka-Ra Hatshepsout	47
M. le Chanoine Bruyère : Morale et religion dans la vie et l'œuvre d'Alphonse Daudet	68-70
M. Enjoubert : Vauvenargues	74
M ^e Fabre : Une phrase historique qui ne fut jamais prononcée	85
Docteur Baillet : Léopold Morice et le Triomphe de la République	86
Marquis de Lordat : Les Peyrenc et la mission à Lisbonne d'un de leurs descendants le Comte du Merle de Beauchamp	94
M. le Pasteur Brunel : Les Manuscrits de la Mer Morte	96
M. André Nadal : Gaston Milhaud	99
M. de Joly : Une revue américaine et les Manuscrits de la Mer Morte	100
M. Livet : Le Père Teollard de Clardin dans le Gard	102

HOMMAGES

Marquis de Lordat : Heurs et malheurs du Languedoc	11-13
M. Nadal : Correspondance de Valéry	12
M ^{me} Graille : Monographie de Nîmes	70
M. Chauvet : Aux couleurs du Languedoc	73
M. le Chanoine Béraud : Bagnols-sur-Cèze en Languedoc ; Le Village de Vénéjan	73
M ^{lle} Madeleine Bouvier : La Dame à la Lampe	84

POEMES

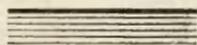
M ^{lle} Mysie Stéphan	102
--------------------------------------	-----



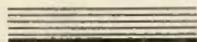
**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



1^{er} Trimestre 1958



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES - 12, RUE PRADIER, 12 - NIMES**

1959

SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Centenaire de la découverte de la planète Né- mausa	2
Décès de Maître de Montaut-Manse	4-9
Renouvellement du Bureau	4
Deuils de M. Igolen et de M. Tuffier	12
Réception de M. le Pasteur Brunel	12
Réception de M. Sablou	17

COMMUNICATIONS

Mme Martin-Guis : Mme de Bourdic	15
M. le Professeur Robert : Que signifie le tragique	35
M. le Bâtonnier des Guerrois : Un légitimiste fonc- tionnaire de l'Empire et de la République	36
M. Gibelin : La naissance de la tragédie	38
M. Lacombe : Corneille avocat	39

HOMMAGES

Marquis de Lordat : Heurs et malheurs du Lan- guedoc	11-13
M. Nadal : Correspondance de Valéry	12

BULLETIN

DES

SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 3 JANVIER 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Vice-Président.

Etaient présents : MM. Gibelin, Chanoine Bruyère, Des Guerrois, Seston, de Régis, Lignièrès, Livet, Barnouin, Enjoubert, Théron, Hugues, membres résidants ; de Joly, Auméràs, membres non résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : M. le Préfet, Mlle Lavondès, M. Fabre.

MM. Baillet et Nadal font connaître que, après l'entrevue qu'ils ont eu avec M. le Maire, la Municipalité a décidé de commémorer le centenaire de la découverte de la petite planète Nemausa par deux de nos concitoyens MM. Benjamin Valz et son disciple Laurent. Une plaque sera apposée, 32 rue Nationale, le 24 Janvier 1958, à 11 heures 30. Sur cette plaque commémorative sera gravé le texte suivant :

« Dans cette maison, du haut de l'observatoire de l'astronome nimois Benjamin Valz (1787-1867), son disciple Laurent découvrit, le 24 Janvier 1858, la petite planète Nemausa ».

M. le Docteur Baillet et M. André Nadal prendront la parole au cours de cette cérémonie.

SEANCE DU 10 JANVIER 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de Mlle Lavondès.

Etaient présents : MM. Gibelin, Chanoine Anthérieu, Chanoine Bruyère, Bâtonnier des Guerrois, Flaugère, Lignières, de Balincourt, Velay, Hutter, Enjoubert, Théron ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Mlle Lavondès prononce l'éloge funèbre de notre très regretté confrère M. le Bâtonnier Bernard de Montaut-Manse :

« Messieurs,

Dans cette dernière séance, j'ai une triste nouvelle à vous annoncer que vous connaissez déjà : M. le Bâtonnier Bernard de Montaut, qui occupait cette place, il y a un an, a été enlevé très rapidement par ce mal qu'il avait rapporté de la guerre de 1914, après avoir été gazé.

Avec lui, disparaît une personnalité nimoise bien connue. Petit-fils de Maître Manse qui avait eu autrefois, un beau talent d'avocat, il avait hérité de ce talent et occupé au Barreau une place de premier plan, en particulier comme avocat d'assises.

Nous l'avons connu à l'Académie, sous un jour plus familial. Il avait quelque chose de puissant et de démesuré dans le corps comme dans l'esprit et de profondément original. On savait ce qu'il pensait sur bien des sujets, mais il était impossible de prévoir ses réactions ni jusqu'où l'entraînerait la passion qu'il mettait dans ses luttes et ses discussions.

Nous levons la séance une minute en signe de deuil ».

A la reprise et conformément à l'ordre du jour, il est procédé à l'installation du Bureau élu pour l'année 1958.

Sont élus : Président : M. Hutter ; Vice-Président : Docteur Max Vincent.

S'adressant à son successeur, Mlle Lavondès s'exprime en ces termes :

« Mes chers confrères,

Au terme d'une année marquée pour moi par des contacts plus suivis avec vous, je viens vous dire tout le plaisir que j'ai eu à participer de plus près à vos travaux qui se sont poursuivis, mois après mois.

Des vers d'une de mes devancières, Mme de Bourdic, me viennent à l'esprit. Elle disait au XVIII^{me} siècle :

Le vrai savant c'est l'homme aimable
Mais l'homme aimable en ce moment
se multiplie.

Savant, vous l'êtes, on est souvent confondu par la profonde perdition qui donne leur poids à vos travaux par la liberté de l'esprit critique qui jaillit au cours des discussions qui le suivent et quant à l'autre qualité, peut-être, est-ce un privilège de notre beau pays que le savant y est en même temps l'homme aimable et courtois. Ainsi, tout a été si bien facilité que la tâche m'a été légère.

Je dois des remerciements particuliers à M. le Secrétaire perpétuel, Providence des Présidents et Présidentes. Il guide et conseille avec tant de diplomatie et de tact que tout ce qui paraissait compliqué devient aisé.

Je suis heureuse de remettre l'Académie à un Président de la valeur de M. Hutter, c'est un savant égyptologue, un homme de goût qui connaît tout, même l'art des cadrans solaires. Il a eu l'idée merveilleuse de composer, avec M. le Docteur Baillet, un livre d'art sur notre ville et il eut tant de succès que ces Messieurs ont pu faire remettre notre salle dans le brillant état où elle se trouve, et nous avons pu ainsi recevoir dignement notre Préfet, comme nous recevrons, je l'espère, d'autres visiteurs de marque.

Nous savons quel appui nous a apporté M. Hutter, comme Adjoint au Maire, dans les efforts que nous avons faits pour parer à nos difficultés financières.

Que sera-ce lorsqu'il dirigera lui-même le sort de notre Compagnie.

En ce début de l'année, je fais des vœux pour son avenir ».

M. Hutter répond par les paroles suivantes :

« Mademoiselle la Présidente,

Il est toujours agréable de recevoir amicalement des mains de son prédécesseur un fauteuil présidentiel, mais l'agrément en est doublé lorsqu'il est remis par des mains féminines et un éloge, même immérité, est plus doux à entendre lorsqu'il est prononcé par une Présidente.

Avec mes remerciements, je vous apporte aussi l'hommage de ma gratitude et de celle de mes Confrères pour tout ce que vous avez fait pour le bien de notre Compagnie, pendant votre Présidence.

Mes Chers Confrères,

En prenant les fonctions auxquelles vous m'avez fait l'honneur de m'appeler, je tiens à vous exprimer combien j'ai été sensible à votre témoignage de confiance.

Je suis particulièrement heureux de bénéficier aussi du concours d'un Vice-Président tel que M. le Docteur Max Vincent.

Quant à notre Secrétaire Perpétuel, M. le Bâtonnier Lacombé, trop d'éloges lui ont été si justement décernés au cours des nombreuses années pendant lesquelles il a été le guide et le soutien de notre Académie, pour que ma faible voix puisse y ajouter. Il connaît toute l'estime dont nous l'entourons et aussi notre affection.

Je n'ai pas non plus à insister sur le travail considérable auquel se sont attachés notre érudit Bibliothécaire, M. Gibelin et notre Archiviste, passionné pour cette œuvre, M. Livet. Que dirais-je également, que vous ne connaissiez, sur le dévouement de notre Trésorier

M. Flaugère, à qui incombe la lourde charge de gérer et d'équilibrer notre budget ?

La devise « NE QUID NIMIS » inscrite au fronton de votre Hôtel m'avait toujours séduit, mais je redoutais maintenant qu'on ne puisse l'appliquer à ma modeste personne.

Heureusement, parcourant l'Histoire des **Sept Sages**, j'y ai trouvé l'interprétation de cette devise par le Sage **Cléobule** que je prends la liberté de vous rapporter :

Il s'agissait de réflexions sur un apologue plaisant basé sur l'inconstante apparence de la **Lune** :

« Tous les hommes, ajoute **Cléobule**, savent par leur expérience, jusqu'à quel degré ils peuvent porter la bonne chère pour n'en être point incommodés, et il dépend d'eux, s'ils veulent faire usage de leur raison, de se tenir dans de justes bornes qui leur fassent goûter le plaisir d'un mets exquis ou d'un vin déligieux sans en prendre le poison. Mais si, comme la **Lune**, ils sont inconstants, sans se tenir à la Sobriété et à la Modération que la Nature toute simple leur enseigne, c'est en vain qu'on leur donnerait des Lois et des Préceptes. Qu'ils corrigent la perversité de leur naturel : qu'ils apprennent à se mettre dans une situation fixe de Tempérance et de Médiocrité et alors ils entendront les Philosophes, les Orateurs, les Poètes, toute la Nature leur crier cette belle Sentence de **Chilon** : « RIEN DE TROP » et leur prêcher une joie pure, également innocente et délicieuse ».

Vous voyez donc, mes Chers Collègues, que ce « **rien de trop** » ne s'applique pas qu'à l'usage des biens matériels. Il est, au contraire, un encouragement à tous vos essors intellectuels.

J'ajouterai, en terminant, que dans un petit livre qui relate également notre « NE QUID NIMIS », se rencontre une autre devise « AGERE ET PATI FORTIA » qui s'y trouve traduite par « FAIRE ET SOUFFRIR CHOSES DIFFICILES ». Je m'efforcerai de suivre ce conseil d'action.

Mais il est de toute évidence que je ne saurais le faire sans le concours de vous tous, dans un sentiment

d'amicale solidarité et dans un effort commun pour l'exaltation de notre vénérable Compagnie ».

M. l'Inspecteur Lignières prend ensuite la parole pour une communication sur : La poétesse chilienne, Gabriela Mistral, Prix Nobel 1945 :

« Le 10 Janvier 1957, mourait, minée par le cancer, la grande poétesse chilienne Gabriela Mistral, Prix Nobel de Littérature de 1945.

Après une enfance malheureuse au foyer paternel, Gabriela Mistral, de son vrai nom Lucila Godoy Alcayaga, réussit à être maîtresse d'école rurale, et sent croître sa vocation poétique au contact des enfants et du spectacle enchanteur de sa terre natale.

Mais ses premiers essais poétiques sont bien vite marqués par une tristesse et un désespoir profonds ; l'abandon de son père, le dramatique suicide de son fiancé, plus tard la mort de sa mère, donnent un ton de tragique déchirement à ses poèmes et lui inspirent ses plus beaux cris : **Sommets de la Mort, Interrogation, Le Revoir...**, etc...

L'apaisement survient cependant au contact de l'âme des enfants auxquels elle se consacrera désormais. Elle a une émouvante vocation maternelle. Ses chansons enfantines, ses délicats chants du berceau révèlent en elle une admirable mère qui ne se consolera jamais d'être restée une femme stérile.

Elle domptera sa douleur ; et après une déchirante crise religieuse, elle fera taire en elle la révolte : « Je monterai jusqu'au plateau spirituel d'où une ample lumière tombera sur mes jours et de là je chanterai les paroles d'espérance, comme l'a voulu le Miséricordieux, pour consoler la peine des hommes ».

L'œuvre de Gabriela Mistral n'est pas considérable (principaux recueils : **Désolation, Tendresse, Zola**), mais elle a eu son retentissement énorme dans tous les pays de langue espagnole. Gabriela Mistral conquiert la gloire dans son propre pays dont elle fut le représentant dans des postes consulaires importants : Madrid, Porto, Nice, Rome, Rio, Paris... Elle vécut même

dans le Vaucluse, dans cette Provence chantée par Mistral, son auteur préféré dont le nom lui servit de pseudonyme.

Gabriela Mistral est une belle figure de lettres latino-américaines. Sa double ascendance indienne et espagnole en fait un des représentants les plus autorisés d'une Amérique latine moderne.

Par son énorme influence spirituelle, elle honore l'Ancien et le Nouveau Continent. Elle mérite à tous points de vue d'être connue ».

La Municipalité, obéissant au vœu émis par l'Académie, a décidé que serait célébré le 24 Janvier, une cérémonie commémorant le centenaire de la découverte par Benjamin Valz et son disciple Laurent, de la Planète **Nemusa**. Une plaque commémorative sera apposée sur la maison de Valz : 32, rue Nationale où au cinquième étage, il avait fait construire son observatoire.

Discours de M. Hutter aux obsèques de M. de Montaut-Manse :

« Messieurs,

C'est au nom de tous mes Collègues de l'Académie de Nîmes que je viens dire un dernier adieu à la dépouille mortelle de notre ancien Président, M. le Bâtonnier Bernard de Montaut-Manse.

Notre Compagnie ressent vivement la perte cruelle qu'est pour elle la disparition de la puissante personnalité qu'était Maître de Montaut-Manse.

Je ne vous rappellerai pas la conduite héroïque de l'Aspirant, puis du Lieutenant de Montaut-Manse pendant la guerre de 1914-1918, et que vous connaissez tous, ni sa grave blessure par les gaz toxiques dont nous voyons, hélas, aujourd'hui, la douloureuse conclusion.

Maître de Montaut-Manse possédait une vaste érudition pénétrée d'un classicisme qui devait orienter son cœur et son esprit vers toutes les formes de l'ardente poésie méditerranéenne.

Félibre lui-même, auteur de poèmes provençaux, il ne put résister à l'attrait poétique de la vie des Gardians dont la Confrérie le choisit pour Président.

Ce n'est pas Nîmes seulement qui le pleure et qui gardera fidèlement la mémoire de son esprit élevé et de son éloquence prenante, mais toute notre Région dont il avait si profondément pénétré l'âme et les aspirations.

A tous ses proches, à tous ses amis, nous exprimons de tout cœur nos condoléances émues ».

SEANCE DU 24 JANVIER 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Etaiènt présents : MM. Chanoine Bruyère, Docteur Baillet, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Professeur Brunel, Seston, Colonel de Balincourt, Livet, Enjoubert, Théron, de Régis ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Marquis de Lordat fait hommage à l'Académie de son dernier ouvrage : « Heurs et malheurs Janguedociens ». M. le Bâtonnier des Guerrois en fera le compte-rendu dans une séance ultérieure.

M. Gieblin fait une communication sur : « Une Affaire Criminelle sous Louis XIV » :

Un fameux orfèvre parisien ayant été assassiné, un innocent fut accusé de ce crime. Il fut condamné malgré ses protestations et allait être exécuté, quand sur les instances de Mlle de Lendery qui s'était intéressée à ce malheureux, le Roi Louis XIV le fit remettre en liberté et lui donna même une gratification pour lui permettre de s'établir (1680).

Séance du 7 Février 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Etaient présents : MM. Chanoine Bruyère, Docteur Baillet, Huc, Bâtonnier des Guerrois, Brunel, Seston, Mlle Lavondès, Docteur Cabouat, Docteur Max Vincent, Flaugère, de Balincourt, Livet, Théron, Hugues, membres résidants ; de Joly, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Hubert-Rouger.

M. le Président fait part du décès de Mme Igolen, épouse de notre ancien Président, M. le Colonel Igolen et de Mme Tutfier, épouse de notre membre correspondant. Il exprime les condoléances de la Compagnie.

Il est fait hommage de l'ouvrage de M. Nadal sur Valéry et sa correspondance avec Gustave Fourment.

L'ordre du jour appelle l'installation de M. le Pasteur Brunel, comme membre résidant en remplacement de M. le Gouverneur Antonin.

M. Hutter, s'adressant au récipiendaire, s'exprime en ces termes :

« Monsieur le Pasteur,

Parmi les privilèges attachés à la charge à laquelle mes Collègues m'ont fait l'honneur de m'appeler ; il n'en est certes point de plus agréable que celui qui me permet d'accueillir un nouveau Membre au sein de notre Académie.

Un nouveau venu dans le cercle de la famille est toujours un sujet de joie, mais à cette joie, s'il s'agit d'un enfant, se mêle aussi un peu de tendre inquiétude à la pensée de son avenir. Mais, au sein de notre Famille Académique, notre joie ne peut-être que sans mélange car celui que nous accueillons apporte avec lui le trésor de son passé et c'est de lui que nous comptons obte-

nir de nouvelles richesses pour embellir nos Domaines Intellectuels.

Pour moi, cette joie se double du fait de l'amitié qui me lie à notre nouvel élu.

Monsieur le Pasteur, s'il ne m'est point permis, et cela serait d'ailleurs hors de ma compétence, de faire ici une louangeuse évocation de votre action religieuse, ne puis-je cependant dire combien j'ai senti dans votre chaude et naturelle éloquence l'inspiration des profonds sentiments de votre foi et combien toute votre vie pastorale a créé autour de vous un rayonnement de respectueuse affection.

Né dans l'Ardèche, à Saint-Pierreville, vous avez, comme moi-même, suivi les cours de notre excellent Lycée de Nîmes.

Vous avez ensuite continué vos études à la Faculté de Théologie de Genève.

Pasteur à Eynesse de 1906 à 1913, puis à Tonneins de 1913 à 1922, vous avez enfin été appelé à Nîmes où vous vous êtes définitivement fixé.

Pendant la guerre de 1914-1918, vous avez exercé votre mission comme brancardier à la 68^{me} Div. d'Inf. et parcouru les fronts sanglants de Verdun, de l'Aisne et de la Lorraine. Deux citations à l'Ordre de la Division et, enfin, la Croix de la Légion d'Honneur, ont témoigné de votre dévouement et de votre courage, vertus essentielles de votre caractère.

Appelé aux fonctions de Président du Consistoire de Nîmes, vous avez conservé les lourdes responsabilités de ce poste pendant toute cette triste période que fut celle de la guerre, de 1938 à 1946. La mission qui vous avait été conférée s'est trouvée considérablement élargie par les événements. N'écoutant que votre conscience, vous vous êtes efforcé de tout votre cœur d'apporter quelques lueurs de bonté et de charité dans le déchaînement des passions malsaines, inévitables conséquences des conflits meurtriers.

N'est-ce point **Shakespeare** qui a écrit : « Le sage ne s'assied pas pour se lamenter, mais il se met gaiement à la besogne pour réparer le mal ? ». Vous n'a-

vez jamais cessé d'être à la besogne et je crois que nombreux sont ceux que vous avez aidés et qui vous en ont voué une profonde reconnaissance.

L'accomplissement de votre mission religieuse et humaine a accru, chez vous, cette atmosphère de sérénité vivifiante comme celle des hauts sommets d'où l'on embrasse de vastes horizons.

En vous demandant de siéger parmi nous, nous avons espéré que vous nous apporteriez un peu de cet air pur des hauteurs spirituelles qu'il est toujours si bienfaisant de respirer et où l'on sent présente cette jeunesse de l'âme sur laquelle le temps n'a pas d'emprise.

Ne sera-ce point là, Monsieur le Pasteur, apporter ainsi votre contribution à l'immortalité de notre Académie ?

C'est un vœu fervent que j'ajoute à mes souhaits de bienvenue.

M. le Pasteur Brunel prend à son tour la parole :

« Je considère, dit-il, que mon admission à l'Académie est le couronnement de la vie active que j'ai pu mener dans cette ville à laquelle, je crois pouvoir le dire, j'ai donné le meilleur de moi-même ».

L'orateur fait ensuite revivre les maîtres qu'il a trouvés dans une période d'éclat du Lycée : Marijon, Dtrwski, Rocafort, Martiwenche, Darboux. Après la vie des tranchées, M. Brunel ne résista pas à l'appel de Nîmes. Aujourd'hui, il veut rendre à M. Antonin, l'homme vrai qui lui est dû. Ce colonial nimois s'est adapté sans peine aux régions de la Mauritanie. Il remplit admirablement sa tâche de chef de peuples indigènes. Succédant au gouverneur Coppolani qui venait d'être assassiné, il fut chargé de missions délicates auprès de groupes particulièrement turbulents. Gouverneur en Guinée française, puis à Djibouti, il reçut l'Empereur d'Éthiopie, dans un séjour de quinze jours. Il savait écouter, être patient et n'est-ce pas à lui que nous devons de nous féliciter de constater que la Mauritanie est un pays de plus attaché à la France ? En ces temps où la France est sévèrement jugée par des dictateurs et des

chefs de peuplades peu évoluées, nous avons le droit d'être fiers de tels hommes. « Je forme le vœu, dit en terminant l'orateur, que l'exemple qu'a donné M. Antonin demeure dans nos cœurs, au Centre Médical et dans cette assemblée qu'il a honorée par sa présence. Que cet exemple soit un des facteurs entre bien d'autres, de la réconciliation entre la mère patrie et les peuples indigènes qui sont et doivent rester ses enfants, en attendant que par leur évolution assurée, ils deviennent ses alliés et ses collaborateurs ».

Madame Martin-Guis a évoqué la gracieuse silhouette de la jeune Anne-Marie d'Antremont, de Bourdic, ci-devant Marquise et Baronne qui tient au XVIII^{me} siècle une large place dans le monde des Lettres de notre région.

Mariée à l'âge de treize ans au Marquis de Ribiers d'Antremont, veuve à seize ans, sur les ruines de son bonheur, elle sent s'éveiller son instinct poétique et écrit de charmants petits poèmes, dont le tour d'esprit émerveille ses amis, parmi lesquels Voltaire, qui la compare à Sapho.

En 1777, elle accepte un second mariage avec Pierre de Galissard, Baron de Bourdic, Gouverneur militaire à Nîmes, propriétaire du Château de Bourdic, non loin d'Uzès, qui appartient actuellement à Madame Lapierre, épouse de M. Ch. Lapierre, industriel bien connu.

La jeune marquise partage son temps entre le château et la vie mondaine de notre cité, où dans les appartements du Barron, situés sur l'emplacement de l'ancienne citadelle, aujourd'hui convertie en Maison Centrale, elle organise un salon, dans le goût de Rambouillet; elle y reçoit une Société choisie pour les lettres et les arts, parmi lesquels on remarque M. Lenoir, Seigneur de Comps, le Baron de Marguerittes, Madame Verdier, d'Uzès, etc...

Elle donne des représentations théâtrales et compose elle-même un opéra : La Forêt de Brahma.

En 1781, l'Académie Royale du Gard qui tient ses séances, rue Séguier et sur la proposition de son Président Mgr. Becdelièvre, évêque de Nîmes, reçoit com-

me Académicienne, Anne-Marie d'Antremont, de Bourdic.

A cette occasion, elle écrit l'Eloge de Montaigne, que Madame Martin Guis analyse avec intérêt et qui est fort apprécié.

En 1787, le Baron de Bourdic meurt. Nous retrouvons Anne-Marie, à Paris, où dans les Salons, elle rencontre Franklin qui représente son pays à la cour de Louis XVI, comme Ministre plénipotentiaire; connaissant l'Anglais, elle l'aide dans ses traductions.

Perdant sa trace pendant la Révolution, nous la retrouvons en 1792 où la République vient d'être proclamée. Faisant abandon de ses titres nobiliaires elle se remarie démocratiquement avec M. Viot, Administrateur des Domaines.

A ce moment, sur l'invitation de la Harpe qui lui consacre une des leçons au lycée Républicain pour son « éloge de Montaigne », elle écrit deux nouveaux éloges : celui du Tasse et de Ninon de Lenclos.

Enfin deux autres pièces de vers remarquables : l'Ode au Silence et l'Épître à Bourdic, dont Chateaubriand fit mention dans les Mémoires d'Outre-Tombe.

Plus tard, quittant Paris, elle s'installe au Château de la Ramière chez son parent le Marquis de Gaste, où elle meurt en 1802.

Elle est enterrée dans le petit cimetière de Combes, près de Bagnols, situé sur la route d'Alès.

Madame Martin-Guis a illustré sa communication de plusieurs croquis qu'elle a dessinés elle-même, du Château de Bourdic, de la Chapelle Romane de Combes, etc...

SEANCE DU 21 FEVRIER 1958

La séance est ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Etaiènt présents : MM. Chanoine Bruyère, Bâtonnier des Guerrois, Gibelin, Mlle Lavondès, Seston, Docteur Max Vincent, Huc, Inspecteur Lignièrès, Livet, Colonel de Balincourt, Hugues, Thérond, membre résidants ; Marquis de Lordat, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel ; Sablou.

M. Sablou, Archiviste du Gard, élu membre résidant de l'Académie, ayant pris séance, a été ainsi accueilli par M. Hutter en ces termes :

« Monsieur l'Archiviste Départemental,

Lors de notre dernière séance, nous avons eu le plaisir de recevoir un nouveau membre résidant, M. le Pasteur Brunel et je lui ai exprimé combien son riche passé devait être précieux pour notre Académie. Aujourd'hui, c'est avec joie que nous accueillons un nouvel Académicien nous apportant sa jeunesse déjà riche et que nous salvons en lui un dispensateur des trésors de notre passé régional dont il détient tous les secrets.

Nous ne doutons pas que notre Compagnie ne puisse recevoir des forces nouvelles du concours que vous lui apporterez.

« L'histoire, a écrit Amyot, est le trésor de la vie humaine. Imaginez de quelle horreur de ténèbres et de quelle fondrière d'ignorance bestiale et pestilente nous serions abysmez, si la souvenance de tout ce qui s'est fait ou est advenu avant que nous fusions nez, estoit entièrement abolie et esteincte ».

Originaire de Mazamet, vous avez subi, dès votre jeune âge l'influence de cet air du Minervoï où vos parents étaient propriétaires, cet air d'un terroir si fortement empreint de souvenir historiques.

Comme les crus du Jurançon qui humectèrent, dit-

on, les lèvres du jeune Henri IV et firent pénétrer en lui les rudes vertus Béarnaises, de même les crus du Minervoï ont-ils, peut-être, apporté à votre jeunesse le goût de connaître le passé des peuples qui foulèrent ce sol et l'arrosèrent de leur sang.

Tout naturellement, l'Ecole des Chartes devait vous attirer. Dès votre sortie de cette savante Ecole qui orientait définitivement votre vie, ce fut la Bibliothèque d'Art Décoratif de la Ville de Paris qui vous accueillit et vous garda pendant deux années. Cependant, le poste d'Archiviste d'un département particulièrement intéressant au point de vue historique, la Savoie, était devenu disponible et pendant deux années, vous fûtes Archiviste Départemental à Chambéry avant d'accepter les mêmes fonctions dans notre Département.

Vous avez ainsi succédé à notre collègue Monsieur Gouron dont les nombreuses et érudites communications sont toujours présentes à notre mémoire.

C'est d'ailleurs le concours même que vous apportez en ce moment à Monsieur Gouron, aux Archives Départementales de l'Hérault, qui vous a obligé à retarder votre réception officielle au sein de notre Compagnie.

Au nom de tous mes collègues et en mon nom, je vous souhaite une heureuse carrière dans notre Cité, en espérant que vous pourrez distraire quelques instants à vos lourdes charges pour nous faire bénéficier de vos nombreux travaux.

M. Sablou remercie en ces termes :

Monsieur le Président,
Mademoiselle,
Messieurs,

« Si j'obéis moins au souci de respecter l'usage qu'à celui de la vérité en vous exprimant aujourd'hui ma gratitude, je ne dissimulerai pas que ce sentiment de reconnaissance ne va pas sans s'accompagner, pour moi, d'une authentique confusion. Etre appelé à siéger à vo-

tre assemblée est, en effet, traditionnellement, le couronnement d'une carrière consacrée à la science, aux lettres, ou de longues années de dévouement à des œuvres d'une éminente portée humaine ou sociale. Devant les titres dont chacun de vous peut se prévaloir, il m'aurait fallu une bonne dose d'aveuglement ou de suffisance pour ne pas me rendre compte de l'inexistence, en ce qui me concerne, de titres ou de travaux propres à justifier la marque de haute estime que l'unanimité de vos suffrages m'a apportée. Je puis me dire, il est vrai, que cette distinction répondait à l'intention d'honorer la profession qui est la mienne, et qu'à défaut de titres personnels, ceux, incontestables, des archivistes qui m'ont précédé, pouvaient contribuer à expliquer la bienveillance dont vous avez usé envers leur successeur. Je m'abriterai donc derrière la caution qu'ils m'apportent et, puisque mon passé ne peut suffire à justifier ma présence au sein de votre assemblée, je voudrais espérer que l'avenir, tout au moins, ne décevra pas la confiance que vous m'avez si généreusement accordée.

Pour exposer ce que représentent pour moi ces lettres de naturalisation nimoise que vous m'avez, en quelque sorte, délivrées, il faudrait remonter à un passé déjà lointain et, s'il est vrai que nous ne sommes jamais tout à fait délivrés de notre enfance, rappeler que mon pays d'origine est ce versant nord de la Montagne Noire, au climat atlantique, aux flancs couverts de hautes forêts de hêtres, aux longs hivers humides et brumeux. Le concours de relations familiales me permettait, régulièrement, de fréquenter l'autre versant et je découvrais, si tôt franchis les cols, ces côteaux du Minervois aux lignes nettes, inondés de soleil, sous ce ciel méditerranéen dont l'incomparable luminosité a toujours été un enchantement pour ceux qui le découvrent, accoutumés à d'autres climats. Aussi bien, pourrais-je invoquer ici bien des témoignages illustres ! Sous une expression plus rudimentaire, l'émotion, la joie que je ressentais étaient bien de même nature.

Il faudrait y ajouter le souvenir d'études classiques où la découverte de ce prestigieux passé, la lecture et le commentaire des auteurs de l'antiquité avaient pour toile de fond ces paysages ensoleillés de la Grèce et

de l'Italie, peuplés de lauriers dont les rameaux couronnaient le front des vainqueurs aux jeux et des poètes, et d'oliviers, l'arbre d'Athènes. Sur leurs collines avides croissaient l'acanthé, le ciste, l'asphodèle et d'autres plantes pour moi inconnues, mais dont le seul nom se chargeait d'autant mieux d'une mystérieuse signification, apportait avec lui une palpable poésie.

Sans doute M. le Directeur des archives de France ne se doutait-il pas à quel point il répondait à l'un de mes désirs les plus profonds lorsqu'il me proposa d'assumer la charge du dépôt des archives du Gard. Mes obligations professionnelles m'ont conduit à parcourir, à peu près en tous sens, cette région et, si j'y ai retrouvé, sur les hauteurs des Cévennes, des aspects qui me rappelaient des horizons familiers, c'est surtout dans le paysage méditerranéen des garrigues, au vignoble amoureux cultivé, au pied des côteaux où chatoyait le gris argenté des oliviers que j'ai éprouvé le plus ce sentiment de me trouver vraiment dans le pays où j'aurais voulu vivre et dont les aspects, si divers sous leur apparente uniformité m'apportent chaque fois un enchantement nouveau. Terres pétries de civilisation, imprégnées, depuis l'aurore de l'histoire, des traces de l'effort humain, où non seulement chaque village mais chaque mas, signalé au loin par quelques cyprès ou abrité à l'ombre douce d'un bouquet de pins, a son histoire. On en découvre parfois la trace sur la pierre et les preuves s'en trouvent en tout cas, je le sais, dans cette imposante masse de documents dont la garde m'a été confiée.

Malgré les inévitables ravages du temps, malgré les vicissitudes de l'histoire qui, à certaines époques, revêtirent ici une ampleur dramatique, j'ai trouvé, aux Archives du Gard, des fonds d'une étonnante richesse. Des séries à peu près intactes de documents depuis le **IX^{me}** siècle, comme en offre le fonds des archives de l'abbaye de Psalmodi; depuis le **XI^{me}** siècle pour celle de Saint-Gilles; depuis le **XII^{me}** siècle, pour celles de Franquevaux, Villeneuve-lès-Avignon et Nîmes; plus de 30.000 registres de notaires, en une série remarquablement continue depuis le **XIV^{me}** siècle (Anduze, Beaucaire, Suave); les archives du Présidial de Nîmes, pratique-

ment complètes depuis la date de sa création ; des chartriers de famille dont certains manquent, certes, à l'appel, mais où il n'est pas rare de trouver des fonds remontant au XIII^{me} siècle. (Seigneuries d'Alzon, Aramon, Bernis, Blandas, Lèques, Montfrin, Requefeuil..), cela ne se trouve pas partout, même en des chefs-lieux plus importants, même en des régions que l'on serait tenté de croire plus privilégiées.

Richesse historique dont l'un des aspects les plus chargés de sens se révèle dans l'abondance et l'état de conservation des archives communales, traduisant l'importance qu'a revêtu ici l'institution municipale, la vie des hommes au sein de la cité, où survit l'un des traits les plus originaux de la civilisation gréco-latine. Quand on sait la pauvreté des archives des communes rurales en tant d'autres régions de France on ne peut qu'être frappé du soin avec lequel ces documents ont été ici conservés : registres de délibérations consulaires — compoix — rôles de la tailles — comptes des colicteurs et comptes de la gestions des deniers publics — registres anciens de l'état-civil figurent dans presque chacune des communes. Je pourrais vous citer telle d'entre elles qui a conservé ses archives depuis la date de sa fondation et plusieurs autres, parmi lesquelles la ville de Nîmes, qui peuvent, aujourd'hui encore, s'énergueillir de séries de documents qui permettent d'en suivre l'histoire depuis le XII^{me} et le XIII^{me} siècles. Ceci révèle, à coup sûr, l'activité de la vie communale, mais ce qui me paraît plus significatif encore, c'est le respect avec lequel les générations successives ont traité ces témoins de leur passé commun. Mais même que leur signification s'était obscurcie, que ces textes n'avaient plus pour elles d'utilité immédiate ni d'intérêt pratique elles en ont, nettement ou non, pressenti la valeur.

Ce respect du document, le sens de la valeur qui s'attache à l'écrit, j'en relèverai volontiers une nouvelle preuve dans le succès qu'a connu, en nos régions, l'institution notariale. On rencontre, à ces époques lointaines, des notaires dans les moindres villages, voire dans des agglomérations qui ne sont aujourd'hui que des hameaux, et ces notaires enregistrent une quantité

considérable d'actes de toute sorte, bien plus nombreux et divers que ceux qu'on leur demande de recevoir aujourd'hui. Le sens de la valeur de l'écrit, auquel les invasions qui marquent le début du Moyen-Age portèrent une si rude atteinte et qui mit longtemps à se répandre à nouveau dans le peuple, me paraît correspondre à une longue imprégnation de la civilisation latine, civilisation que les populations méridionales avaient dès l'antiquité, parfaitement assimilée et dont les plus tragiques vicissitudes de l'histoire n'ont pas réussi à effacer l'empreinte...

De riches archives, remontant aussi loin qu'il est raisonnablement permis de l'espérer, voilà, direz-vous de quoi satisfaire un archiviste. Cela n'y suffirait point, mais j'ajoute aussitôt que le complément nécessaire de cet état de choses ne laisse, lui non plus, rien à désirer. Je veux dire que ces documents ne sont pas demeurés inutilement enfouis au fond des cartons qui les protègent et qu'ils ont alimenté des travaux historiques aussi nombreux que méthodiquement poursuivis. Et dans ce domaine, il convient de rendre à l'Académie un hommage qui n'est pas seulement de circonstance. Dès ses débuts, les travaux historiques ont été à l'honneur parmi ses membres, mais je me limiterai ici à évoquer la mémoire de l'un d'eux, Léon Ménard qui, en ses sept volumes de l'« Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nismes... » a réalisé une œuvre d'une ampleur et d'une qualité telles que peu de villes en France peuvent se flatter d'en posséder une semblable. Cette tradition n'a jamais été abandonnée et, sans citer des noms, car il me serait difficile de faire un choix, qu'il me suffise de rappeler qu'il n'est guère d'aspects de l'histoire de notre région qui n'aient fait l'objet, à l'Académie, de très méritoires travaux : biographies, histoire littéraire, histoire de l'art, commentaire et publication de chartes et de cartulaires, étude des institutions administratives, judiciaires ou religieuses du Moyen Age et de l'ancien régime, monographies communales, description de la vie quotidienne, des mœurs et des coutumes ancestrales, voire les événements de notre histoire nationale vus à travers les remous qu'ils ont provoqués ou l'influence qu'ils ont exercée sur la vie locale :

il n'est pas de problème touchant le passé de Nîmes et de la région dont elle est le chef-lieu qui ne se trouve abordé dans vos « mémoires » ou dans les comptes-rendus de vos travaux. Œuvre incomplète, certes ! Qui oserait prétendre que la matière, en ce domaine, sera jamais épuisée ? — mais œuvre durable, véritable monument que votre patient labeur a élevé à la gloire de notre petite patrie et, pourquoi ne pas le dire ? au service de la Science, tout court.

J'ai parlé d'histoire... Je devrais, en les mêmes termes, parler des travaux archéologiques qui, au même titre et suivant l'exemple magistralement tracé par l'un de vos prédécesseurs les plus illustres, Jean-François Séguier, donnent à vos publications une portée qui dépasse les frontières de la France et les rendent dignes, à tous égards, de l'importance des mouvements et des vestiges de toute sorte dont un passé millénaire a enrichi notre sol. Je voudrais me limiter mais, pour être exact, il faut être complet, et je ne saurais passer sous silence que vos études ne se sont pas limitées aux deux disciplines dont je viens de parler : vos « Mémoires » contiennent aussi de savantes études sur l'agriculture, le droit et l'économie politique, sur des problèmes concernant l'histoire générale, la géographie, la géologie, la rodogie et la paléontologie, la médecine, voire la philosophie, sans oublier ces essais littéraires et ces poésies, en français et en langue provençale, exquisés fleurs du terroir. C'est tout cela que l'on trouve dans les **comptes-rendus** de vos travaux et dans les volumes de vos « **Mémoires** ». Il suffit de l'y chercher. En étudiant et en donnant à connaître ces multiples visages, non seulement du passé, mais de la vie présente sous ses divers aspects, des institutions comme l'Académie justifie amplement la place qu'elles tiennent dans la vie intellectuelle de notre cité.

Il faudrait ajouter encore une remarque : Ces études ne sont pas fructueuses seulement pour ceux qui en prennent connaissance mais, en tout premier lieu, pour ceux qui s'y livrent. L'éloge qu'en a fait Cicéron, un orfèvre en la matière, passionné d'étude, est assurément dans toutes les mémoires. Je ne vous en rappellerai pas

pas le texte en latin (1) car il serait un peu long pour une citation et l'usage du discours latin est à présent désuet, mais on peut le paraphraser à peu près ainsi :

« Ces études dont on se nourrit dans sa jeunesse, font la joie de nos vieux ans ; elles ornent notre vie quand nous connaissons le bonheur, elles nous servent d'asile et de consolation dans l'adversité. Nous pouvons les poursuivre aussi bien sous le toit domestique que lorsque nous en sommes éloignés ; elles ne nous quittent pas quand nous veillons, quand nous voyageons, quand nous nous reposons à la campagne ».

Chacun de vous, j'en suis certain, pourrait reprendre à son compte ces propos. Vous appréciez tous la joie, le délassément que nous procurent la lecture, l'étude, quels que soient nos activités professionnelles ou le penchant de notre esprit. En ce sens, il est bien exact de dire que notre aventure intellectuelle n'est jamais terminée et qu' :

« On n'est jamais à la fin de sa vie, mais au début de la vie qu'on a encore devant soi, et qui est presque aussi inconnue à tout âge qu'elle l'est à seize ans ». Pils Servieu, *L'artiste*, 1957.

Imaginez maintenant qu'au lieu de jouir égoïstement du fruit de leurs études, de l'accroissement de culture et de l'enrichissement de vie spirituelle qui en résultent, des hommes décident de se réunir périodiquement pour s'entretenir de leurs travaux, confronter le résultat de leurs recherches personnelles poursuivies en des sens si divers, consentent dès lors à faire l'effort voulu pour s'arracher à leurs propres préoccupations, sortir de leur spécialisation, pour élargir leurs connaissances en profitant de celles d'autrui... Voilà ce qu'est l'Académie.

(1) « Haec studia adolescentiam alunt, senectute oblectant, secundas res ornant ; adversis perfugium ac soladium praebent ; delectant domi, non impediunt foris ; pernoctant nobiscum, peregrinantur, nisticantur ».

Pro Anhia poeta, VII

En un temps où tant d'artifices sournois se conjurent pour niveler les esprits, étouffer le goût de la recherche personnelle, dispenser des opinions toutes faites, cette confrontation courtoise de connaissances et d'idées, aiguisant l'esprit critique, dans le respect mutuel des opinions sincères, me paraît revêtir une valeur exemplaire, — de même que la diversité des sujets abordés dans vos communications me fait penser que chacun des membres de l'Académie serait sans doute à même de faire sienne la belle maxime du poète :

« Homo sum nil humanum a me alienum puto ».
Térence.

Philippe FAURÉ-FREMIET était un de ces hommes qui semblent porter en eux tout ce que l'humanité a produit de plus délicat, de plus fin et distingué ; une âme d'artiste qui se reflétait dans son regard, pétillant d'esprit mais où transparaissait aussi une bonté qui lui était toute naturelle et qui était, sans nul doute, le fond de son caractère. Un de mes prédécesseurs à l'Académie a rappelé naguère, à cette même place, ce mot de Beethoven : « Je ne reconnais dans un homme d'autre signe de supériorité que la bonté ». Philippe Fauré-Fremiet possédait au plus haut point cette qualité, assortie de bien d'autres qui en ont fait pour vous tous le plus aimable des confrères, pour plusieurs d'entre vous le plus charmant des amis et, pour sa femme, le plus délicat, le plus attentif, le meilleur des époux.

Il ne m'a pas été donné de le connaître et je ne me dissimule pas combien il est malaisé de trouver les termes adéquats pour en parler devant vous, en particulier devant ceux qui ont eu la faveur de pouvoir apprécier, par eux-mêmes, l'agrément de sa compagnie. C'est tout d'abord leur témoignage que j'invoquerai et je tiens à remercier particulièrement Mlle Lavondès, M. le Docteur Baillet et M. Gibelin qui chacun, avec une extrême obligeance, m'ont communiqué les renseignements qu'ils pouvaient me fournir. Mlle Lavondès vient de consacrer à Philippe Fauré-Fremiet, dans le dernier numéro du « Gard à Paris », un article très dense dont elle a bien voulu m'autoriser à faire mon profit.

Philippe Fauré-Fremiet était un nimois d'adoption,

né à Paris, fils de Gabriel Fauré et petit-fils par sa mère, du sculpteur Emmanuel Frémiet. C'est dire combien le jeune Philippe, aussi bien dans la maison paternelle qu'en la compagnie de son grand-père a été, dès l'enfance, imprégné des grandes leçons de l'art, et aussi la qualité de l'atmosphère intellectuelle au milieu de laquelle se fit son éducation. Cette empreinte ne s'est jamais effacée de son esprit et il n'est pas malaisé de la déceler dans ses œuvres.

Pour ses débuts, Philippe Fauré se passionnait pour la physique, l'astrologie et la philosophie. Il avait alors 12 ans. D'une santé fragile, la poursuite de ses études en souffrit quelque gêne. Il put suivre toutefois au Collège de France les cours de Bergson qui renouvelait alors les méthodes de l'analyse philosophique et mettait en honneur, après des années d'un positivisme desséchant, l'étude directe du courant de la vie spirituelle, des données immédiates de la conscience. Que le jeune Philippe Fauré, à l'esprit idéaliste, ait été séduit par cette pensée à la foi neuve, dense et pleine d'échappées sur un monde inconnu, il n'y a rien là que de naturel. Son enthousiasme, en tout cas, ne fait pas de doute puisque, dans la ligne de la méditation bergsonienne, il composa lui-même une petite étude que, dans un élan de ferveur toute juvénile, il soumit au Maître qui l'accueillit avec bienveillance.

D'autres voies cependant le tentaient, et c'est vers le théâtre que d'abord il se tourne. A 24 ans, il écrit sa première pièce « Tristan », que Joseph Bédier, auteur de savantes études sur la légende médiévale, voulut bien approuver. Le choix du sujet, à lui seul, révèle un instinct très sûr de la littérature. Car le « roman » de Tristan et Iseult, cette « chanson d'amour et de mort » annonce déjà et développe à la perfection le thème fondamental de nos littératures occidentales : le drame de la passion d'amour, de l'amour passionné, ou passionnel, comme on voudra, mais aussi amour qui fait souffrir, de l'amour qui appelle la mort, — et place d'emblée ce thème dans le cadre qui devait être si souvent le sien par la suite : celui de l'adultère. Que ce soit dans les romans, au cinéma, au théâtre ; que l'on « chante » et qu'on idéalise la passion, qu'on proclame

ses droits absolus ou qu'au contraire on s'en amuse et que l'on en tire des situations comiques, la liste serait impressionnante des œuvres qui ne sont qu'une variation autour de ce thème central : Il alimente les chansons des troubadours et la poésie de Pétrarque ; il fait la trame de notre théâtre classique et de la plupart des pièces du théâtre moderne ; c'est le thème de **Don Juan** et de **la Nouvelle Héloïse** ; il est l'objet à peu près exclusif de la littérature romantique et il faudrait citer encore « **Le lys dans la vallée, Madame Bovary, Thérèse Raquin Anna Karénine**, sans oublier le **Tristan et Isolde** de Wagner, génial commentaire du mythe primitif, et les romans de Charles Worgan, pour ne parler que du meilleur.

Pour ses deux autres drames en vers, Fauré-Frémiat emprunte ses sujets à l'histoire. Le premier a pour héros **Gaston Phœbus**, le célèbre comte de Foix, type accompli du grand seigneur en ce brillant et tragique **XIV^{me} siècle**, ravagé par les guerres et par d'épouvantables épidémies pendant que, dans les cours provinciales des grands féodaux, étaient données des fêtes avec un faste inouï ; Gaston Phœbus, vaillant chevalier qui, dans un épisode romanesque tout à fait digne de cette époque, délivra la duchesse de Normandie et plusieurs autres dames assiégées dans Meaux (1358) ; fin lettré et artiste qui aimait les beaux manuscrits enluminés et les beaux tableaux, écrivain à ses heures, généreux, habile politique, mais aussi cruel et violent, qui, dans un mouvement de colère, tua son fils unique : Il y avait certes là, matière à une large fresque historique, digne de tenter la plume d'un écrivain.

Mais Gaston Phœbus est aussi un personnage historique de l'Ariège et c'est sans doute ce qui a conduit Philippe Fauré à s'intéresser à lui. Comme vous le savez, sa famille est originaire de l'Ariège et à plusieurs reprises Philippe Fauré a exprimé les intimes affinités qui le liaient à ce pays essentiellement équilibré, où la majesté des sommets pyrénéens est tempérée par la grâce des collines aux contours adoucis, imprégné d'une lumière sereine ; paysages pleins d'une mystérieuse signification qui vous incite à la recherche la plus

profonde, — qui à la fois vous pénètrent de mélancolie et vous apportent un inexplicable apaisement :

« Quand, pour la première fois, j'ai visité ma patrie ariégeoise, nous dit-il, il m'a semblé que tous les souvenirs de ma race m'étaient familiers et même personnels ; que ces montagnes, ce ciel, ces eaux bruyantes ou bruissantes, comme les gestes des hommes et le timbre des voix, étaient vraiment liés à ma vie ».

Disc. récept. à l'Académie. Bull. séances, 1941-44, p. 229.

Et ailleurs :

«... de Montségur à Gailhac, comme des pentes andorrones à Mazères, l'Ariège, terre et eau, plaine et montagne sonne ainsi que l'accord parfait au cœur des hommes. L'Ariège est vide de tout avec mesure. Ses plus rudes sommets gardent une sorte de grâce. Ils sont quasiment inaccessibles, mais avec bienveillance. L'Ariège se défend contre l'homme sans jamais cesser de lui sourire. Elle le sert, mais en exigeant son travail. C'est un pays aimable sans facilité, redoutable sans épouvante. Ses torrents fracassent la roche aux cascades d'Ax et de Vic d'Essos ; ils s'enflent vite et ne ravagent pas. Ici ce n'est point l'ensoleillement écrasant de la Provence ni le romantisme des Alpes. Aucun extrême qui ne soit tempéré par un harmonieux contraste ; la courbe trop molle s'épure, l'arête trop rude chante une action de grâces. De la plaine heureuse, la montagne apparaît avec une sorte de perfection classique, d'adorable ordonnance qui est un enseignement. Ici toute grandiloquence est interdite, tout faux semblant, tout désordre de la pensée... ».

G. Fauré, Nouv. éd. — A. Michel, p. 11-12

L'Ariège, c'est là que se trouve la place forte de Montségur, dernier asile des cathares qui fut, en 1245, le théâtre de la tragédie sanglante où furent brisés leurs derniers efforts de résistance. Peut-être est-ce par sympathie pour cette lutte que Philippe Fauré choisit pour sujet de sa deuxième pièce historique la tragique his-

toire de **Raimon VI** qui vécut, dans tous ses épisodes, le drame de la croisade où il allait être vaincu. Toulouse, Saint-Gilles, le Languedoc : un secret attrait orientait Fauré-Frémiot vers cette région où le destin lui réservait de trouver la campagne de sa vie.

1914. La guerre. Fauré-Frémiot, engagé volontaire, fait la preuve que sa valeur morale et son courage sont à l'égal de ses qualités intellectuelles. Il obtient brillamment la croix de guerre et la médaille militaire.

Au retour de la paix, il reprend ses travaux littéraires et c'est, en 1922, une pièce en prose **Le souffle du désordre** où il aborde à nouveau le thème de la passion en conflit avec les cadres traditionnels de la vie sociale. La scène se passe près de Lézignan « au cœur même du Languedoc géographique, de cette large trouée où tous les vents se donnent rendez-vous... ». Et ailleurs il fait dire à l'un de ses personnages : « Le Languedoc m'est cher et, quand j'y passe, j'envie l'indépendance de l'artiste qui peut créer son œuvre, exercer son métier dans le pays de son choix ». Il s'est plu à y mettre en scène, sous les traits d'un personnage épisodique : l'instituteur, le félibre lauraguais Prosper Estien qui, à ses yeux, incarnait l'âme même du Midi et qu'ailleurs il appelle : « le sage entre les sages, son guide exemplaire, son admirable ami ». La pièce qui, du reste, devait par la suite être jouée à Nîmes, fut créée en 1922 à Paris et fut accueillie par la presse avec une faveur unanime.

Ses liens avec le Midi allaient se resserrer définitivement à la suite de son mariage avec Mlle Blanche Felon, d'une vieille famille nimoise. Madame Felon était apparentée à un notaire nimois, Maître Renouard, dont le fils et la fille avaient épousé respectivement la fille et le fils de l'historien Albert Sorel. C'est sans doute à la faveur de relations communes aux familles Fauré et Sorel que les deux jeunes gens se rencontrèrent. Philippe Fauré-Frémiot fit, dès lors, de nombreux séjours à Nîmes. Son œuvre littéraire s'enrichit de nouvelles pièces de théâtre : **La grand'geste du monde**, qui reçut le prix Paul Hervieu, et **L'Exilé**, d'un roman, **On en prend d'autres...** et d'un essai, **Appel aux bergers**

d'Occident. Il consacre deux ouvrages biographiques, l'un à son grand-père, le sculpteur Emmanuel **Frémiet**, publié chez Plon en 1934 dans la collection « Les Maîtres de l'Art » et l'autre à son père **Gabriel Fauré**. Il ne s'agit pas seulement de souvenirs familiaux, mais d'études très documentées et d'une grande pénétration sur la vie, l'œuvre et la lutte créatrice de ces deux grands artistes. Il affirme, en particulier dans le livre qu'il a consacré à son père, une singulière maîtrise de son style ; on y découvre son amour filial ; il y laisse transparaître son exquise sensibilité et on sent bien qu'il y a mis tout son cœur. C'est une étude vivante, mais aussi soigneusement documentée et très pénétrante, sur ce maître de la musique.

Mais Philippe Fauré revenait, désormais, aux études de sa jeunesse et il se consacre, de plus en plus, à la réflexion philosophique. Ses rapports avec Bergson n'avaient pas été rompus, mais c'est en voisin et en ami que Philippe Fauré est à présent reçu chez le Maître. Fauré-Frémiet publie successivement, à partir de 1934 **Pensée et re-création** qui fut couronné par l'Académie des Sciences morales et politiques, **La re-création du réel et l'équivoque, l'Univers non dimensionnel et la vie qualitative** et **Esquisse d'une philosophie concrète** qui a eu le double honneur d'être préfacé par W. Jankélévitch, professeur à la Sorbonne et publié par les soins du Centre national de la recherche scientifique.

N'étant qu'un profane en philosophie, il serait on-trecuidant de ma part de prétendre vous exposer une doctrine qui s'élève à la hauteur des plus savantes spéculations philosophiques de notre temps. La pensée de Fauré-Frémiet se meut au niveau de celle de Bergson ; bien mieux, en certains de ces cheminements elle rejoint, nous dit Wl. Jankélévitch, non seulement Kant, mais Platon. C'est dire combien il serait difficile, de la part de quelqu'un qui ne serait pas parfaitement averti des méthodes, de la terminologie et des problèmes philosophiques les plus actuels, de vous en parler sans le trahir. Je me référerai donc, pour vous exposer sa pensée philosophique, à l'autorité des spécialistes qui lui ont accordé leur attention avertie.

Comme Bergson, Philippe Fauré-Frémiet est parti

d'un fait psychologique fondamental : la mémoire et il démontre — dépassant le Maître, comme il appartient à un bon disciple — que le souvenir n'a rien qui tienne à la durée : Il n'y a pas de collection de souvenirs, faits inertes que nous extrairions d'une sorte de boîte où les états de conscience se seraient endormis lors de leur création. Le souvenir n'est pas chose passive ; il est un fait actif, le résultat d'un effort actuel qui re-crée un fait de l'esprit. Il y a une idée parfaitement nouvelle, et qui ne doit rien qu'à la méditation de Ph. Fauré-Frémiet au temps de sa jeunesse.

Il ne faudrait pas croire toutefois que cette re-création du passé, cet effort de synthèse consiste à réunir des morceaux séparés : il est une œuvre créatrice tout à fait analogue à celle de l'artiste ; celui qui conçoit une sympathie ne récolte pas des images, il fabrique du neuf. Parallèlement, la mémoire ne va pas puiser dans la boîte aux souvenirs, elle est action, elle fait une œuvre. Soit dit en passant, cette quasi-identification d'un fait psychique courant et de ceux qui sont propres à l'activité de l'artiste empêcherait d'oublier que l'existence du jeune Fauré-Frémiet s'est écoulée entre les travaux musicaux de son père, l'œuvre de son grand-père, le statuaire Frémiet, et celle de son grand-oncle Rude. Dès ses débuts dans la vie, le philosophe Fauré-Frémiet était fait pour méditer une pensée à laquelle l'Art ne pouvait être étranger.

Aussi bien, les premiers pas de cette méditation devaient-ils le conduire vers ces ultimes conclusions : le souvenir re-crée, comme l'œuvre d'art, et l'artiste effleure un monde ignorant les phénomènes qui ne se mesurent dans l'espace ni dans le temps. L'espace et le temps sont des données abstraites, et tout ce qui s'y conçoit est abstraction. Ici, comme Kant, Fauré-Frémiet discute Descartes et par une méditation sur la création artistique parallèle à la méditation de Kant sur l'existence de la loi morale, dépassant notre univers intellectuel à trois (ou quatre) dimensions, atteint un univers non-dimensionnel, celui où se meut la pensée créatrice. De même — comme l'a définitivement montré Kant — que la loi morale est la révélation d'une réalité que ne peut saisir l'analyse quantitative, de même

les créations de l'art révèlent un univers qui n'a rien à voir (qui **transcende**, selon la terminologie Kantienne) avec le monde spatial et temporel que les cadres de la raison et l'analyse intellectuelle nous font connaître. La V^{me} symphonie de Beethoven, tout comme la Loi morale que chacun de nous trouve au fond de lui-même appartiennent à un monde qu'il serait vain de prétendre analyser par les méthodes de la science, id e. de l'intelligence et de la raison. Ni l'art ni la morale ne s'expriment en quantité : une vertu n'a pas de mesure et la bonté d'un tableau ne s'estime au décimètre carré, non plus que la valeur d'un morceau musical ne s'apprécie à sa longueur.

Fauré-Frémiot a profondément senti le rôle créateur de l'Art, étranger à l'espace et au temps : le **Requiem** est tout entier dans le coup de génie qui a permis à un Gabriel Fauré d'intensifier son être en éprouvant la **joie** (voici encore une notion qui échappe à l'analyse quantitative) de pouvoir exprimer son émotion intime.

Cet univers non dimensionnel n'est pas une négation du monde quantitatif que nos sens et notre raison nous donnent à connaître. Il est pensé pour, et par lui-même. Pour ignorer espace, temps, durée, il n'en est pas moins l'œuvre d'un **moi** qui dispose d'un pouvoir créateur, d'un moi qui connaît et réalise. Cette étude philosophique, dérivée de la critique initiale de la métaphore, conduit à la pensée d'un monde qui, étranger au devenir et à la raison, est un ensemble de réalités en quelque sorte mystiques. L'aventure temporelle nous offre la possibilité de nous réaliser au mieux, mais ce mieux lui-même n'a de sens que par rapport à une suprême manière d'exister. Cette philosophie postule Dieu, un Dieu intemporel, créateur, mais aussi cause de soi-même.

*
**

Les événements de 1940 amenèrent M. et Mme Fauré à se replier à Nîmes. Ils y firent désormais de fréquents et longs séjours, et ceci vous permit de l'appeler à l'Académie en qualité de membre résidant. Il y fut reçu le 5 Mai 1944. Je ne saurais, sans abuser de votre bienveillante attention, prétendre faire un se-

cond discours et vous rappeler les paroles qu'il prononça en cette circonstance, mais je vous avouerai que l'y résiste avec peine, tant ses propos le dépeignent en entier : on y retrouve l'aisance de sa pensée et de son style, la délicatesse de ses sentiments, son attrait pour le Midi, dont il avait fait sa patrie d'adoption, et aussi la dévotion filiale qu'il portait à son père et à son grand-père.

A la faveur de ses séjours à Nîmes il suivait assidûment vos travaux et vous donna plusieurs communications : **La Prométhéide, de Peladan, la Chanson de la Croisade contre les Albigeois**, qui lui avait fourni les éléments de sa pièce : **Raimon VI**. Il vous parla de philosophie avec une communication sur **Descartes, père spirituel du romantisme**, et avec une étude sur le sujet qui était au centre de ses réflexions : **La création poétique**.

A la Libération, il fut chargé de monter, à l'Opéra, une grande représentation destinée à célébrer la victoire. En 1950, sa pièce : **Mademoiselle de Thémises**, fut créée à la radio par la Société des Comédiens Français, et **Lucile, ou le goût du sublime** fut créée en 1953 dans les mêmes conditions.

C'est dire combien son talent était apprécié en haut lieu ; c'est dire aussi combien était lourde ma tâche d'avoir à vous parler de lui en termes adéquats. L'hommage que j'ai tenté de lui rendre ne pouvait, dans ces conditions, qu'être bien inégal. Je voudrais qu'il ne l'ait pas été trop ».

M. le Bâtonnier des Guerrois a rendu compte du dernier ouvrage du Marquis de Lordat, membre non résidant qui a pour titre « Heurs et Malheurs Languedociens ». Cet ouvrage dont la couverture reproduit une photographie du Château de Lordat, comprend six récits : « Le Trésor Cathare » ; « Marins d'autrefois » ; « Cinquante années d'évolution » ; « Hommage aux soldats diffamés du Languedoc et du Roussillon » ; « Racine à Uzès » ; « Quand un roi de France portait un nom languedocien », Maître des Guerrois n'en retiendra que trois, les autres ayant fait l'objet de la part de l'au-

teur de l'ouvrage d'une communication à l'Académie de Nîmes le 31 Mai 1957. Il se contente que comme les récits dont il sera rendu compte ces trois chapitres sont consacrés à la gloire de la terre méridionale et aux aspirations de ses enfants.

« Racine à Uzès » : Ce récit a fait l'objet d'un discours prononcé à l'Académie Racinienne à Uzès, le 8 Septembre 1957 par M. le Marquis de Lordat. Dans ce discours, après avoir indiqué qu'il appartient à un groupe familial où l'auteur d'Andromaque a été toujours apprécié, l'auteur de l'ouvrage donne l'opinion exprimée par son arrière-grand-père, le Baron de Larcy, dans un article paru en 1882 dans le « Correspondant » sous le titre de « Racine à Uzès ».

Après avoir cité une lettre du 22 Septembre 1735 signé Saint-Maximin, dont l'auteur était un petit neveu du père Sconin, oncle et protecteur de Racine, M. de Larcy sacrifiant en quelque sorte à son quatrième et plus récent lien gardois, celui d'Uzès, lien qui remonte à l'achat fait par lui en 1833, du domaine de « La Tour de Gatigne » commente le séjour de Racine à Uzès et donne en ces termes son opinion sur Racine « à la fois un des plus beaux génies et une des âmes les plus esquises qu'il ait plu à Dieu de former ».

M. de Lordat qui, comme nous, partage l'opinion de son aïeul sur Racine analyse ensuite avec beaucoup de délicatesse l'influence sur ce dernier des trois principaux lieux où il a vécu : La Ferté Milon, lieu de sa naissance où se déroula son enfance malheureuse d'orphelin qui aurait été, ainsi que sa sœur Marie, pratiquement abandonnée sans l'assistance de leur parrain et marraine Pierre Sconin et Marie Desmoulins qui les recueillirent après la mort de leur père et le remariage de leur belle-mère.

SEANCE DU 8 MARS 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : MM. Gibelin, Bâtonnier des Guerrois, Professeur Brunel, Seston, Inspecteur Lignières, Mlle Lavondès, Colonel de Balincourt, Barnouin, Thérond, Pasteur Brunel, Sablou ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Préfet assiste à la séance.

M. Hutter exprime les remerciements de la Compagnie à M. le Professeur Robert, membre non résidant et qui a bien voulu réserver à l'Académie de Nîmes une savante communication, sous le titre : « Le labyrinthe de Crète et la naissance de la tragédie ».

M. le Professeur Robert prend alors la parole :

Il se dit heureux d'apporter sa contribution annuelle à l'Académie et après avoir salué ses confrères, rappelé la mémoire du regretté M. de Montaud, pose le problème qui passionne le spécialiste et intéresse tout le monde : Que signifie le tragique ?

L'opinion générale est que ce mot qui évoque le bouc s'explique par le fait que les acteurs tragiques étaient costumés en boucs. Telle n'est pas l'opinion de M. Robert.

Il faut se souvenir que la tragédie est déjà formée au V^{me} s. avant J.-C. ; noter aussi qu'elle n'a pas son origine dans le drame satirique. Il y a un édifice mystérieux à Epidaure qui oblige les visiteurs à des passages alternés. Les grecs se représentaient ainsi le labyrinthe de Crète qu'ils ne pouvaient pas voir. La tragédie est un chant à l'occasion du sacrifice d'un bouc. On remonte ainsi à la civilisation minoenne sans sortir du domaine du théâtre.

Le bouc est un émissaire dans beaucoup de civilisations. Il figure dans les cérémonies expiatoires. On rattache ainsi la tragédie au sacrifice et à la purification. La Tragédie purifie les passions par la crainte et la pitié.

SEANCE DU 14 MARS 1958

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Mlle Lavondès, ancienne Présidente.

Etaient présents : MM. Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Bâtonnier des Guerrois, Inspecteur Lignières, Barnouin, de Régis, Enjoubert, Thérond, Pasteur Brunel, membres résidants ; de Joly, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Hutter, Gibelin.

C'est d'une curieuse figure, un légitimiste qui fut fonctionnaire de l'Empire et de la République que M. le Bâtonnier des Guerrois a entretenu la Compagnie.

Il s'agit du Marquis de Belleval qui, né en 1839, a laissé ses souvenirs. Originaire d'Abbeville où il demeura jusqu'à 14 ans, il décrit la vie de société de cette ville en ce temps. A 20 ans, il fut attiré par la carrière diplomatique, mais son père, légitimiste, s'opposa à ce qu'il prit du service sous un régime qu'il désapprouvait. Il fit entrer son fils comme attaché au service du comte de Chambord. Il fallait que les attachés suivent le comte à Goritz, Venise, etc... De Belleval eut, plus d'une fois, à porter des messages confidentiels. Il remarque que la police ferme les yeux sur ces échanges secrets.

Il fait, dans ses souvenirs, le portrait du duc de Lévis et cite des noms de Nimois présents dans l'entourage du comte de Chambord : de Surville, Chapot, etc... De Belleval demanda l'autorisation de quitter cette charge et elle lui fut accordée de bonne grâce. Napoléon III, auquel il fit connaître qu'il avait demandé et obtenu cette autorisation, lui répondit : « Vous avez bien fait ». Il fut nommé sous-préfet de Montbéliard où il arriva pour apprendre la glorieuse défaite de Reischoffen.

Révoqué par le gouvernement de la Défense Nationale, il s'engagea dans l'armée de l'Est où il fit toute la campagne. Ayant refusé le poste d'intendant, il fut

nommé Sous-Préfet de Béthune, puis de Lunéville, enfin à Villefranche-de-Rouergue et fut révoqué alors qu'il était Sous-Préfet de Sens. Il se réfugia alors dans l'étude et la littérature. Il écrivit des romans et des livres d'histoire. La vie de ce personnage curieux permet de suivre le déroulement d'une période agitée en France.

SEANCE DU 28 MARS 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Gibelin, Huc, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Flaugère, Enjoubert, Théron, membres résidents ; Marquis de Lordat, membre non-résident ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Livet.

M. le Chanoine Béraud, membre non-résident, fait hommage de l'Histoire de Bagnols-sur-Cèze dont il est l'auteur. M. le Bâtonnier des Guerrois veut bien se charger de faire le compte-rendu au cours d'une prochaine séance.

M. Gibelin a entretenu ses confrères de la naissance de la Tragédie d'après Nietzsche.

Au moment où Nietzsche a écrit son livre connu sur la naissance de la Tragédie, il subit l'influence puissante de R. Wagner réfugié en Suisse à la suite des événements de 1848.

Il voit dans le drame musical de ce dernier comme une reconnaissance de la Tragédie grecque issue du dithyrambe. Le thème général de cette forme d'art serait d'après Nietzsche, le drame de vouloir vivre ; c'est dire que pour lui l'idée du tragique relève d'une métaphysique pessimiste. La musique est indispensable à l'expression de ce tragique. C'est là proprement le côté dionysiaque de la tragédie qui n'aurait rien d'esthétique s'il ne devenait vraiment politique grâce à la vision apollonienne de l'affabulation créée par le poète ; dans le fond elle est empruntée aux mythes et dans le cas de Wagner aux mythes scandinaves.

M. Lacombe a fait ensuite une communication sur « Pierre Corneille, avocat ». Une plaque commémorative au palais de justice de Rouen en 1907 rappelle que l'auteur du « Cid » a été avocat du roi de la table de marbre et à l'amirauté.

Contrairement à ce qu'on croit trop souvent, ce n'étaient pas là que des titres honorifiques. En se reportant aux registres du greffe de Rouen, on constate que pendant 22 ans Corneille a siégé, à raison de trois audiences par semaine.

La table de marbre était une juridiction connaissant des délits forestiers et devant l'amirauté étaient évacuées les affaires relatives à la navigation.

Corneille prêta le serment du stage le 18 Juin 1624. On peut évaluer à 1.200 livres par an le gain de Corneille au palais.

Après avoir cité quelques affaires dont s'occupa Corneille, M. Lacombe relate les incidents qui mirent fin en 1651, à la présence de Corneille au palais et, à l'aide de quelques exemples, en quoi sa profession d'avocat sans le détourner de son œuvre poétique a exercé une réelle influence sur son théâtre.

Il cite en conclusion un discours dans lequel Albert Sorel, parlant au palais de Rouen, disait :

« C'est ici que Corneille a imaginé les plus poignantes péripéties de son théâtre, trouvé ses plus souveraines répliques, murmuré ses stances de désespoir et d'abnégation. C'est ici plus qu'en aucun lieu au monde que l'on se trouve en bonne place pour évoquer son image et parler de lui... On ne peut plus séparer en Corneille le poète de l'avocat... ».

Nouvelle Série

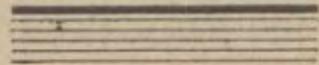
Le N° : 250 frs

N° 14

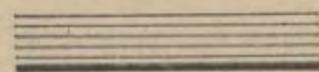
**BULLETIN
DES SEANCES**

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



2^{me} Trimestre 1958



**IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES**

1959



SOMMAIRE

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
M. le Bâtonnier Lafage, élu membre résidant	43-52
Inauguration du Musée Montcalm à Vestric	49
Congrès d'Archéologie Rhodanien	70

COMMUNICATIONS

M. Théron : Les relations entre les plantes et leurs parasites animaux	43
M. André Nadal : Impressions de voyage au pays des Pharaons	45
M. Hutter : Au temps de la reine Maat-Ka-Ra Hatshepsout	47
M. le Chanoine Bruyère : Morale et religion dans la vie et l'œuvre d'Alphonse Daudet	68-70
M. Enjoubert : Vauvenargues	74

HOMMAGES

M ^{me} Graille : Monographie de Nîmes	70
M. Chauvet : Aux couleurs du Languedoc	73
M. le Chanoine Béraud : Bagnols-sur-Cèze en Languedoc ; Le Village de Vénéjan	73

culte du Soleil de Râ dont le succès fut l'œuvre d'un Collège de prêtres qui passait aux yeux des Egyptiens et plus tard des Grecs pour la principal foyer de la haute-culture. Ce fut une occasion pour parler de l'obélisque en général qui est un symbole solaire, l'image du rayon solaire et en particulier de l'obélisque du Pharaon Sésostris de la XII^{me} dynastie, unique souvenir de ce que fut l'antique et célèbre Héliopolis.

Après une étude sur l'Art égyptien et sa lente évolution pendant plus de trois mille ans, M. Nadal décrit les tombes de la « Vallée des Rois » et surtout celles des Nobles et Hauts-Fonctionnaires des collines environnantes qui affirma-t-il sont beaucoup plus intéressantes que les premières parce qu'elles évoquent la vie à Thèbes pendant la période la plus glorieuse de l'Égypte, elles montrent le riche répertoire des occupations familières, des travaux des champs, des professions, des diverses distractions et des sports. Un rapide tableau fut alors dressé des trois grands moments de l'Antique Égypte : l'Ancien Empire avec Memphis pour capitale sous la 4^{me} dynastie des Pharaons, Chéops, Képhren et Mykérinos — le Moyen Empire, mille ans plus tard avec Thèbes pour capitale sous la 12^{me} dynastie des Pharaons Aménemhat et Sésostris, enfin le Nouvel Empire sous les 18^{me} et 19^{me} dynasties avec encore Thèbes pour capitale qui est à l'Apogée de la gloire.

M. André Nadal termina sa communication en indiquant que contrairement à Babylone, à Ninive, à Korsabad il serait vain de chercher dans la Vallée du Nil un monument d'architecture civile, un palais, une demeure terrestre d'un Pharaon et il conclut en disant que l'Égypte, berceau de la civilisation, cette « grande institutrice » comme la désignait Ruskin donne exclusivement à étudier à admirer ses monuments de culte divin, ses temples funéraires, ses tombeaux et que ce qui frappe le plus le voyageur, le touriste quelque peu attentif c'est la continuité de vue, c'est le regard sur la Mort durant trois millénaires chez ce peuple qui de tous les peuples est celui qui a le plus pensé la Mort.

SEANCE DU 16 MAI 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Etaient présents : MM. le Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Gibelin, Huc, Mlle Lavondès, Bâtonnier des Guerrois, Colonel de Balincourt, Livet, Thérond, Sablou, Pasteur Brunel ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Mlle Lavondès apprend à l'Académie, la maladie dont est atteinte Mme Zomrosniki. La Compagnie adresse à ce membre correspondant, ses vœux de rétablissement.

M. Hutter a fait une communication sur : « Au temps de la reine Maat-Ka-Ra Hatshepsout ».

Cette princesse est née, il y a un peu plus de trente quatre siècles à Thèbes, fille de la reine Aahmes et du dieu Amon, revêtu de la forme de l'époux royal le pharaon Toutmes premier. Un rapide coup d'œil en arrière nous reporte au moment où l'Égypte secouait la domination des Hyksos ; le droit égyptien conférait à la femme le rôle de gardienne de l'hérédité. Amosis (1580) venait de fonder la 18^{me} dynastie qui se continua par son fils Amenophis 1^{er} ; sa fille se trouva seule héritière des droits du sang. Des enfants de Toutmes 1^{er} seule survécut la princesse Hatshepsout qui, dès l'âge de raison, fut associée au trône. Epouse un fils qui fut proclamé pharaon Toutmes II. Celui-ci mourut vers 1505 laissant un fils, Toutmes, dont la jeunesse permit à Hatshepsout de conserver la régence qu'elle devait conserver vingt-deux ans et de continuer sa politique ambitieuse de bouleversements. La politique étrangère de l'Égypte est constituée par des invasions et des conquêtes suivies de soulèvements des Asiatiques. Ne voyons-nous pas de nos jours l'Égypte s'efforçant de ramener sous son influence la Syrie, la Palestine, la Nubie. Dès la mort de son époux, Hatshepsout s'entoura de fonctionnaires dévoués. Le plus important fut Sen Mo. Elle restaura les temples, érigea des obélisques à Karanak. La construction d'un temple extraordinaire de

Deir-El-Bahari considéré comme anticipant de plus de mille ans l'inspiration grecque, fut une œuvre maîtresse. Ses ses murs revivait avant les mutilations toute l'histoire de cette reine. M. Hutter donne des extraits d'après un ouvrage de Mlle Verbruck, de quelques traductions des surprenantes inscriptions reconstituées malgré les mutilations infligées par les Thoutmes, les Arhenaton, les Ramsès. On retrouve les détails de l'expédition au pays de Pount, probablement sur la côte des Somalis.

On ne sait si Hatshepsout a été écartée du pouvoir ou si c'est la mort qui termina son règne. La rage de Thoutmes s'attaqua aux effigies. Elle laissait une Egypte prospère. Pendant des siècles la gracieuse image de cette reine demeure effacée. Les fouilleurs modernes l'ont fait reparaître.

SEANCE DU 30 MAI 1958

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : M.M. le Chanoine Anthérieu, Chanoine Bruyère, Docteur Baillet, Bâtonnier Fabre, M. l'Inspecteur Général Paganelli, Gibelin, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Seston, Docteur Vincent, M. le Conservateur Flaugère, M. l'Inspecteur Lignièrès, Velay, de Régis, Davé, Docteur Paradis, Colonel de Balincourt, Enjoubert, Théron, Livet, Bâtonnier Lafage, membres résidents ; M. de Joly, membre non-résident ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président donne connaissance de la lettre suivante de M. Ausset, relative à l'inauguration du Musée Montcalm, à Vestric :

MUSEE MONTCALM — FRANCE-CANADA
VESTRIC et CANDIAC — Gard (France)

Vestric et Candiac, le 23 Avril 1958

Monsieur,

Vous avez bien voulu nous demander les buts que nous poursuivions en créant ce Musée Municipal que nous avons appelé Musée Montcam. Les voici.

Vestric et Candiac a vu naître Montcalm et nous sommes demeurés en relations depuis longtemps, de loin en loin, avec des amis canadiens. Nous recevions fréquemment la visite de touristes et ne pouvions leur montrer que le château de Candiac et la statue du marquis de Montcalm, érigée en 1910 par un comité franco-canadien, et inaugurée par M. Gaston Doumergue. La réplique de cette statue existe d'ailleurs à Québec depuis 1911.

Cela ne nous a pas paru suffisant et c'est pourquoi nous nous sommes donnés pour tâche de rassembler dans le château de Vestric les souvenirs et documents qu'il nous serait donné de trouver sur le Canada ancien et

moderne. Nous pensions ainsi contribuer à la connaissance mutuelle des deux pays à tous points de vue en même temps qu'apporter un appoint à l'intérêt touristique de notre région. Peut-être nous sera-t-il donné, l'année prochaine, de procéder à une manifestation à l'occasion du bi-centenaire de la mort de Montcalm devant Québec. Pour l'instant nous avons rassemblé suffisamment d'éléments pour que nos visiteurs soient satisfaits. Le Musée pourra être vu dès le mois de Mai.

Quelques personnalités canadiennes et françaises ont déjà accepté de figurer dans notre Comité d'Hon-d'Honneur :

- M. Wilfrid Homel, Maire de Québec ;
- Mme Jaudoin-Prom, Secrétaire générale de l'Union Culturelle Française qui se dévoue aux villes-sœurs ;
- Me Paul Gouin, Président du Conseil de la Vie Française en Amérique ;
- M. le Général Henry Jacomy, homme de lettres et conférencier qui s'est donné pour mission de faire connaître Montcalm et le Canada ;
- M. Gabriel Remond, Secrétaire Général du Comité de survivance française ;
- M. Raoul Stéphan, homme de lettres ;
- M. Maurice Martin, Président des Syndicats d'Initiative Rhône-Cévennes, délégué du Touring-Club de France ;
- M. Louis Chazal, Président du Syndicat des journalistes et écrivains ;
- M. Georges Robert, Délégué au Canada, du Syndicat des journalistes et écrivains.

La « Revue Indépendante », organe du Syndicat des journalistes et écrivains, consacrera son numéro spécial de Juillet au Canada.

D'autres personnalités ne manqueront pas de se joindre aux précédentes. Nous avons reçu de divers organismes ou particuliers, entr'autres :

- M. Sarto Fournier, Maire de Montréal ;
- M. L. Pare, Directeur de l'Office Municipal de Tourisme de Québec ;
- M. Lucien Bergeron, de l'Office d'Initiative Economique et Touristique de Montréal ;
- M. Paul Gosselon, du Conseil de la Vie Française en Amérique ;
- M. René Garneau, Conseiller aux Affaires Culturelles à l'Ambassade du Canada à Paris ;
- M. Sablou, Archiviste Départemental du Gard ;
- Mlle Lavondès, de l'Académie de Nimes, qui a intéressé cette Assemblée à notre projet ;
- M. Henri Prost, de Montréal ;
- M. Jean Dupuy, Propriétaire du Château de Candiac ;
- M. Henri Razoux, Propriétaire du Château de Bernis ;
- M^{me} Claire Roy, Le Nouvelliste (Province de Québec) ;
- M. Wilfrid Beaulieu, Le Travailleur, Worcester (U.S.) ;
- M^{me} Alice Frager, « Vert et Rouge », qui a consacré aussi un numéro spécial au Canada ;
- Les quotidiens : « Le Provençal », « Le Méridional », « Midi-Libre », etc...

Notre Comité actif est composé de la manière suivante :

- Président : M. Georges Gabian, Maire de Vestric et Candiac ;
- Conservateur du Musée : M. Denis Ausset ;
- M. Blanc, Délégué du Conseil Municipal ;
- M^{me} et M. Pierre Bruandet, Propriétaires du Château de Vestric ;
- Mlle Lucie Gabian, Secrétaire.

Nous possédons déjà des documents et objets rassemblés en particulier grâce au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale, aux Archives Départementales et aux organismes canadiens précités.

Accessoirement, ce musée sera complété par des collections très intéressantes et très variées qui ont été réunies par M. P.S. Aigoïn, de Fontanès et mis à notre disposition par M. Gabian :

- des centaines de maquettes de machines, d'instru-

ments et d'outils utilisés dans notre région méridionale ;

- des collections géologiques et archéologiques ;
- des curiosités, armes, etc...

Provisoirement sera aussi visible au château une exposition de quatre-vingt toiles de M. Denis Ausset.

Nous voudrions rassembler pour la région méridionale tous les renseignements pouvant intéresser les touristes français, étrangers et canadiens en particulier. Notre projet évoluera en fonction de l'aide qui nous sera apportée matériellement et moralement.

Je vous fais savoir d'autre part que notre localité est désormais pourvue d'un terrain de camping de deuxième catégorie et se trouve à 13 kms de Nîmes dans la direction de Montpellier. Des circuits touristiques, organisés au départ de Nîmes doivent conduire les visiteurs à Vestric, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Saint-Gilles, Les Saintes-Maries-de-la-Mer, Le Pont du Gard, etc...

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires et, espérant que nous avons acquis votre sympathie, nous vous prions d'agréer, cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Pour le Comité du Musée Montcalm
Le Président : Georges GABIAN

Copies transmises à :

M. le Maire ;
MM. les Adjoints.

Il est procédé à l'installation de M. le Bâtonnier Lafage en qualité de membre résidant qui a été élu en remplacement de M^e de Montaut-Manse.

M. Hutter l'a accueilli en ces termes :

« Monsieur le Bâtonnier,

Au cours des précédentes réceptions auxquelles j'ai eu à la fois l'honneur et le plaisir de présider, j'ai exprimé les agréables sentiments de confraternité qui sont les nôtres à l'arrivée parmi nous d'un nouveau Collègue élu par notre Compagnie.

Je sais que depuis longtemps de nombreux membres de l'Académie de Nîmes souhaitaient de vous voir siéger à cette table et que, seule, votre excessive modestie les avait, jusqu'à ce jour privés de votre présence.

Cet effacement volontaire et votre calme éloquence forment un contraste trop frappant avec l'exhubérance si prenante de votre brillant et éminent prédécesseur, Maître de Montaut-Manse, pour que je résiste à la tentation d'y faire une rapide allusion et aussi de vous dire combien nous regrettons que vous n'ayez pu, ici même, engager avec lui quelques sensationnelles joutes oratoires.

Une onde calme succède à un torrent impétueux, mais si j'en crois les amicales révélations qui m'ont été faites, sous cette onde calme vibre une ardente activité littéraire et intellectuelle.

La source de cette activité se trouve dans votre personnalité et dans la haute culture que vous conféra d'abord cette Maîtrise Episcopale dont bon nombre de nimois ont gardé le souvenir et qui présida à vos études jusqu'à la Rhétorique. Puis, après avoir terminé vos études secondaires au petit Séminaire de Beaucaire, c'est à l'Académie de Montpellier que vous obteniez votre Licence en Droit, tout en suivant les Cours de la Faculté des Lettres, avec les Professeurs Vianné, pour le latin, et Bourguet pour le grec.

Inscrit au Barreau de Nîmes depuis 1905, je crois pouvoir dire que vous n'y comptez que des amis.

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de 1937 à 1939, vous avez jugé, l'année dernière, que plus d'un demi siècle d'exercice dans cette profession qui demande tant de tact et tant de savoir, libérait votre conscience de vos devoirs de défenseur auprès de vos semblables.

Que dirai-je de vos nombreuses participations littéraires à plusieurs revues, plus particulièrement à la « Revue du Midi », et de vos rédactions de chroniques de Presse parues notamment dans « L'Éclair » de Montpellier et dans divers journaux littéraires et humoristiques ?

Vous m'avez demandé de ne pas insister sur ces travaux en me déclarant qu'il n'y avait absolument rien

à dire sur votre carrière qui fut sans histoires. Je me suis incliné, mais si je me conforme à votre désir, je me permettrai cependant de formuler un vœu, et je pense, en cela, être en communion d'idées avec tous vos Collègues, celui de vous voir fréquemment faire bénéficier notre Compagnie de vos recherches anciennes et présentes et de votre profonde érudition qui ne saurait qu'apporter une large contribution à l'intérêt de nos séances.

Je m'en voudrais, d'ailleurs, de retarder plus longtemps le plaisir que nous allons avoir à vous entendre et en nous félicitant encore de vous avoir parmi nous, je vous cède la parole ».

M. Lafage répond en ces termes :

Monsieur le Président,
Messieurs,

Vous m'avez fait l'honneur de m'appeler parmi vous. Le remerciement que je vous en dois est d'autant plus empreint de modestie que vous m'invitez à y prendre la place qu'y tenait BERNARD DE MONTAUT. Prendre sa place, n'est pas pour autant l'y remplacer. Nous tous qui l'avons connu, pouvons-nous penser qu'il y soit vraiment remplaçable ?

Aussi bien, ne sais-je que trop qu'à lui rendre ici l'hommage qui lui est dû, le meilleur titre que j'en puisse avoir est la longue connaissance que m'ont donnée de lui, et une longue confraternité au Barreau et une indéfectible amitié d'esprit, bien que traversée de quelques orages. Les orages étaient fréquents dans le ciel de DE MONTAUT. Non sans quelque excuse d'ailleurs : d'une jalouse passion pour la contradiction il aimait peu la rencontrer, même avec ses plus vieux amis.

Pourtant, si ce n'était que l'on meurt dans les Académies sans savoir à qui laisser son fauteuil, il ne lui eût sans doute pas déplu que le soin de rappeler ici son souvenir échût à une amitié qui pour avoir été ainsi éprouvée fût plus compréhensive, et d'autre part assez libre pour parler de lui avec plus d'affectueuse familiarité que de solennité, encore qu'il fût loin d'être allergique au parfum de l'encens.

Mais par où l'aborder, sous les divers aspects qu'absorbait une si puissante personnalité ?

Hormis quelques vers de jeunesse et une collaboration plus ou moins régulière à divers journaux provençaux, il n'a pas laissé l'œuvre qu'il nous devait et qu'il se devait à lui-même d'écrire, où ensemble nous l'eussions pu saisir aujourd'hui dans sa propre expression. Son œuvre il a préféré la vivre, en dilettante. A nous donc d'évoquer l'homme tel qu'on l'a vu vivre parmi nous. Audacieuse tentative, sans doute...

*
**

C'est du jour où au lendemain de la mort de son père Maurice de MONTAUT, il se fit inscrire à notre Barreau que Bernard de MONTAUT fut définitivement des nôtres.

Il était né en 1893 au Château de LUNEL-VIEL, propriété de son grand-père maternel le Bâtonnier Paul MANSE. Ainsi entre-t-il dans la vie intellectuelle par la petite porte de l'école du village avant de devenir le brillant élève qui a laissé un long souvenir au célèbre Collège Stanislas à Paris. A Paris encore il fait ses études de droit à la Faculté et à l'Ecole des Sciences Politiques.

Août 1914, la mobilisation le surprend à la fin même de ses études. Aspirant au 19^{me} Dragons, il est, en 1915 volontaire pour passer dans l'infanterie. C'est faire brillamment la guerre. Trois fois blessé, il est démobilisé sous-lieutenant de chasseurs à pied. Deux citations. Croix de Guerre.

Démobilisé il se fait inscrire au Barreau de Paris où il prête serment le 5 Janvier 1919. Mais déjà ne tardant pas à se rapprocher du Midi il abandonne le Barreau parisien pour celui de Montpellier en Novembre 1923. Enfin, au lendemain de la mort de son père, il se fait inscrire le 12 Mars 1924 à notre Barreau où il retrouve à peine effacé au Tableau de l'Ordre, le nom d'un avocat de grande classe : son père, et à notre Bibliothèque le souvenir encore vivant de son grand-père Paul MANSE, une des grandes figures du Palais au cours de la seconde moitié du dernier siècle. Paul MANSE avait prêté serment le 25 JUIN 1860. Le nom des MANSE et

des de MONTAUT a ainsi figuré sans interruption pendant un siècle au Tableau de l'Ordre des Avocats près de notre Cour.

Bernard de MONTAUT n'avait d'ailleurs pas attendu ce jour pour unir ces deux noms dans son patronyme. L'année même de ses vingt ans paraissait en 1913 chez Roumanille en Avignon, un recueil de vers provençaux signé Bernard de MONTAUT-MANSE.

Justement fier de ces deux ascendances, comment les concilia-t-il dans sa vie ?

Par son père, il appartenait à une lignée patricienne. Ancienne famille pyrénéenne originaire d'Oloron-Sainte-Marie transplantée dans la région parisienne, les de MONTAUT étaient de noblesse militaire que rehaussait encore une récente alliance du grand-père de Bernard dans la famille des Marquis de CHAMBURE. Le nom d'un de CHAMBURE, Général de l'Empire, est inscrit à l'Arc de Triomphe.

D'une impeccable élégance, d'une grande distinction, parfois d'un comportement désinvolte de grand seigneur, Maurice de MONTAUT, père de Bernard, était un homme extrêmement racé, ce qui était loin d'exclure un magnifique sens de haute fantaisie que le fils, se gardant de déchoir, a même su porter à un extrême point de perfection.

Mais si dans son comportement Bernard de MONTAUT avait hérité de son père certains traits du grand seigneur, c'est peut-être et surtout dans la lignée maternelle qu'il se retrouvait et se reconnaissait.

Physiquement, ce n'est pas de l'élégance paternelle qu'il avait hérité, mais de la corpulence un peu alourdie que rappellent les photographies de son grand-père maternel Paul MANSE.

Les MANSE étaient une ancienne famille de bonne et solide bourgeoisie de la région. Le grand-père du Bâtonnier Paul MANSE avait été sous l'Ancien Régime juge-mage lieutenant du Sénéchal de SOMMIERES. Il s'était allié dans la famille de CABISSOLE, ancienne famille du Comtat Venaissin, et donc de Provence à la Durance près.

Dans cette double lignée maternelle d'hommes de

robe et de magistrats, Bernard de MONTAUT trouvait des traditions de vieille bourgeoisie française, laborieuse, ordonnée, économe, prudente, traditions dont il gardait, certes, le plus déférent des souvenirs...

*
**

Par son enfance il nous appartenait donc. Mais par suite de quel concours de circonstances l'avons-nous gardé parmi nous ? Rien ne paraissait devoir le retenir dans le cadre étroit de la province si jalouse de conformisme. Bien au contraire, sa singularité, l'originalité de son talent, ses qualités d'esprit et même dans certains de leurs revers, sa spectaculaire fantaisie, tout paraissait l'appeler sur une plus vaste scène où l'on voit vivre les gens de moins près et où il eût trouvé à la mesure de ses dons une plus large audience. Le brillant et le léger Paris si indulgent à la plus libre des fantaisies, Paris à l'affût du rare et du curieux, l'eût reconnu pour l'un des siens. Paris eut adopté ce Provençal.

Il est d'autant plus surprenant qu'il n'ait pas ainsi dirigé sa vie qu'il n'avait même pas, comme tant de jeunes ambitions, le souci d'avoir à rejoindre Paris. N'y était-il pas déjà pour y avoir fait ses humanités et poursuivi ses études de droit ? Eh quoi ! n'était-il pas déjà inscrit au Barreau de Paris, où il était de taille à se faire à la Barre des Assises parisiennes une place et un nom à côté des plus grands ?

Comment expliquer cet abandon de Paris, et ici ce retour ? LI TRELUS AUBEN (Clartés d'aurore), ces poèmes provençaux de son adolescence vont nous en livrer le secret.

Quelle suite de fils mystérieux tisse nos destinées ! Bernard de MONTAUT à six ans perdait sa mère. Le père, jeune encore est seul. La maison sans la mère ce n'est plus pour l'enfant le vrai foyer. L'enfant va en retrouver la chaleur chez sa grand-mère maternelle.

La grand-mère MANSE, Marie de CABISSOLE, est une ardente Provençale. Ce n'est pas assez dire. Elle vit dans la religion de la Provence. Elle parle la pure langue de MISTRAL avec une aisance qui va en faire, pour son petit-fils à ses côtés, une seconde langue maternelle. Elle est sa première éducatrice. Elle éveille en lui ce

même religieux amour qui sera la plus grande passion de la vie de de MONTAUT, d'abord et avant tout un Provençal.

Ainsi a-t-il été arraché à Paris. Nous en aurons non seulement le secret, mais l'aveu dès après l'émouvante dédicace du recueil à la mémoire de la mère :

« A LA MEMORI DE MA MAIRE »

Lou cop fèr de la mort qu'eilamount t'a'impourtado
A rauba toun visage is iue de toun enfant...

(Le coup brutal de la mort qui t'a ravie là-haut — A dérobé ton visage aux yeux de ton enfant, — Mais Dieu a gravé dans mon cœur ardent — Ta foi, ma Mère et tes pensées !)

Et le poème qui suit sous le titre « PROUVENÇO » s'adresse « A MA MAMET DONO MARIO MANSE » poème d'un beau mouvement et qui débute par l'aveu attendu :

A tu qu'as empura l'amour de la Prouvenço
Dins moun cor

(A toi qui as allumé l'amour de la Provence — Dans mon cœur — A toi qui as empli mon âme en sa prime jeunesse — d'enthousiasme — A toi qui m'a montré ce qu'était la Patrie — de mes morts)

Ce nostalgique amour de la Provence va le poursuivre à Paris, d'abord au Collège Stanislas où il est interne. Quelles grâces d'état sont parfois données à la jeunesse pour que le de MONTAUT que nous avons connu ait pu vivre sans autre drame plusieurs années d'internat !

Ces regrets de la Provence, ce qu'il appelle son « exil » à Paris font le leit-motiv de ce recueil poétique : « Exilé » ! s'écrie-t-il, « Despatric » ! répète-t-il dans la langue du cœur : « dépatricié » ! Non sans quelque juvénile et félibréen excès, ne va-t-il pas jusqu'à se dire à Paris « en plein pays ennemi », « chez les Franchimans ».

Et hormis dans ce recueil, quelques vers et deux exercices littéraires sur un thème d'amour, ce jeune Parisien malgré lui ne chante guère en ses vingt ans, que son cheval, son trident de gardian, ses éperons, les fer-

rades, les gens des mas, les taureaux et les regrets de sa Provence.

Ainsi, le jeune Hippolyte délaissant Vénus, rendait hommage à Diane la Chasseresse.

Au hasard de la page traduisons :

« A nos bons amis se pressant autour de vous — vous direz mes vers à la veillée — Vous leur direz comment un gars de vingt ans — Pleurait en pleine capitale — Tant il avait regret de sa terre natale ».

En vérité les gars de vingt ans et de surcroît poètes, nous font généralement part d'autres soupirs et nous font entendre d'autres chansons.

De telles plaintes pourraient nous paraître pure littérature, si ce n'était qu'en accomplissant ses vœux de retour il n'ignorait pas ce qu'il laissait à PARIS, des grands espoirs d'avenir qu'on y nourrissait pour lui :

« On m'avait promis le bonheur et la gloire — Si je voulais partir pour le pays Franchiman — Si je voulais abandonner ma cabane — Pourtant je suis en larmes depuis qu'on m'exila ».

Il a préféré retrouver sa cabane de gardian et à la ville la maison de sa mère, « l'Oustaou de ma maire », où dès qu'en 1924 il peut en reprendre possession il fait graver, dès le seuil sur un mur du vestibule, en huit vers provençaux, une sorte de chant religieux du retour.

Ce culte de la mère disparue à une heure où son visage dans les yeux de l'enfant vient à peine de se graver pour en laisser le souvenir, et déjà assez pour laisser plus amère la douleur d'en avoir seulement pressenti la tendresse, ce drame de l'enfance a pesé plus ou moins consciemment sur la vie de de MONTAUT. De là peut-être, cette impression qu'il laissait parfois de ce je ne sais quoi dans le cœur, de trouble et d'inachevé.

Grave note de sensibilité chez un homme qu'on eût pu prendre pour un pur cérébral, page émouvante de sa vie sur laquelle on eût pu avoir quelque scrupule à s'arrêter, si ce n'était que lui-même nous en a laissé percer le secret.

La maison de sa mère retrouvée, le voici aux portes de la Provence. Il va pouvoir s'y livrer corps et âme, avec cet enthousiasme dont il nourrissait tous ses rêves, et jusque dans ce raffinement d'amour de la Provence qu'est l'amour de la Camargue : « Prouvenço 'es noste pantai, Camargo encaro mai ». (nous rêvons de la Provence et plus encore de la Camargue). Amour que Provence et Camargue lui ont généreusement rendu. Un certain faste de ses obsèques nous a dit la place qu'il y avait tenue et qu'il tient encore dans leur cœur. Le gardian, le manadier de Camargue, le Président de la Confrérie de Saint-Georges, antique confrérie des Gardians, Bernard de MONTAUT est entré vivant dans la légende provençale.

N'est-il pas vain alors de regretter ce qu'aurait pu être pour lui une autre destinée ? Peut-être faut-il seulement regretter qu'il n'ait pas donné une suite à ce recueil de poèmes provençaux qui selon la formule consacrée à l'œuvre de début était plein de magnifiques promesses. Mais il en est d'autres avant lui qui dans une sorte d'évasion ont trouvé plus de vérité à vivre leur vie de poète qu'à la chanter.

Un autre poète provençal à peine son aîné, Joseph d'ARBAUD, après avoir longtemps vécu dans les milieux littéraires d'AIX, s'évada lui aussi en Camargue, mais moins indolent que de MONTAUT, il ne cessa pas d'y chanter. Charles MAURRAS son ami, après avoir noté chez d'ARBAUD un certain goût de l'aventureux et de l'extrême, ajoutait : « Vous comprendrez comment un
« beau jour ce gentilhomme quitta brusquement les
« fontaines de Sextius, les Platanes du Cours, les conférences platoniciennes du Tholonet pour aller se
« terrer au fond de la Camargue et mener entre les
« étangs le ciel et la mer, la vie des gardians de taureaux ».

De MONTAUT à son tour a choisi le meilleur de sa vie dans sa cabane, son mas de l'Amarée, dans sa manade de taureaux avec les gardians ses compagnons de chevauchées dans l'enivrante liberté, dans le mirage des solitudes de cette Camargue où le Marquis Folco de BARONCELLI, Joseph d'ARBAUD et Bernard de MON-

TAUT ont créé cette variété du gentilhomme campagnard : le gentilhomme manadier.

*
**

Mais de MONTAUT y a ajouté une note personnelle. Si c'est la grand-mère MANSE qui a fait naître le Provençal de MONTAUT, lui, le plus naturellement du monde était né orateur. Et le manadier du mas de l'Amarée, le poète en sommeil, s'est institué l'orateur de la Provence qu'il a parcourue en tous sens, parfois dans son pittoresque costume de gardian, haranguant les foules dans cette langue de MISTRAL qu'il maniait avec la même virtuosité que le français. Il était né sous le signe du Verbe.

Avocat ou conférencier, improvisateur au hasard d'une allocution de circonstance ou causeur de tous les jours et de toutes les heures, une sorte de génie verbal l'habitait, le démon de l'éloquence le possédait. Il fallait bien qu'il l'exorcisât, tout au moins pour l'heure. Il était né pour parler. Et il n'a que trop parlé sa vie.

Ce n'est donc pas seulement une tradition de famille qui l'amena au Barreau après son père et son grand-père MANSE. Ce n'est pas non plus qu'il y fût attiré par un goût particulier des affaires, ni par la sobre éloquence de la discussion juridique. Ce n'était pas là qu'il se mouvait le mieux. Il voyait la profession de plus haut et de plus loin, non certes en amateur, mais en artiste. Ce qui l'y tentait c'était la littérature de la barre, la plaidoirie correctionnelle qui à l'ordinaire se prêtait si bien à son éloquence colorée et pittoresque, enfin et surtout la barre émotive des Assises. C'est là qu'il retrouvait le plein et libre exercice de ses dons oratoires. Certaines de ses plaidoiries au « Grand Criminel » sont restées célèbres dans les annales de notre Palais. Voilà qui suffirait déjà pour laisser un grand nom et un grand souvenir dans l'histoire d'un Barreau.

Eloquent à la barre, disert dans le discours et dans la causerie, sa profonde culture classique soutenait à un tel point tous ses propos qu'elle le défendait mal contre un excès de coquetteries de latiniste.

En réalité est-il beaucoup de disciplines plus sévères que celle de l'art oratoire ?

Se tenir en défiance de soi, garder un juste contrôle de l'inspiration, ne s'impose-t-il pas d'autant plus à l'orateur qu'il est plus disert ? Cette enivrante virtuosité verbale, une trop grande souplesse d'esprit, et cette intelligente mais hasardeuse divination de ce qu'on ignore ou de ce qu'on connaît plus ou moins mal, risquent d'induire l'orateur en tentation. Quel bel exercice d'en discourir avec brio, ne serait-ce que pour éprouver son art ? Nos défauts sont souvent les frères abusifs de nos qualités. Combien d'excellents orateurs prenant plus de plaisir encore à s'entendre discourir qu'ils n'en donnent à les écouter, y cherchent d'abord leur propre dilection ? Et pour peu qu'aux risques de l'improvisation se mêle quelque bravade d'esprit, combien doit-il être difficile à l'orateur-né de résister à cette autre tentation de pousser le propos jusqu'au paradoxe et le goût de la discussion jusqu'à une sorte d'acte gratuit de la contradiction ? Sous les plus courtoises précautions oratoires n'est-ce pas demander à l'interlocuteur plus de vraie courtoisie encore à écouter. Faut-il oublier le conseil de Cicéron de se concilier la bienveillance de l'auditeur « ut conciliemus eos nobis qui audirent ».

Mais revenant de cette digression à notre propos particulier, il est de l'orateur disert qu'a été de MONTAUT un autre visage qui par définition m'échappe, celui de l'académicien. Je n'arrive parmi vous qu'après que sa voix s'y est éteinte. Certainement y a-t-il beaucoup et bien parlé. Mais vous en avez eu le secret. Au surplus me garderais-je d'apporter des chouettes à Athènes.

*
**

Cet orateur, ce poète, l'homme qu'ensemble nous tentons de retrouver dans nos souvenirs et qui à tort ou à raison a pu nous paraître égaré sous le climat de l'étroite province, ne peut-on pas mieux encore se demander s'il fut bien un homme de son époque.

La question peut surprendre, mais elle s'est souvent posée dans les divers milieux qu'il a traversés. Ces jours-ci encore dans la notice mortuaire que consacre aux anciens élèves le bulletin de Stanislas, on évoque en propres termes : « l'homme extraordinaire, le survivant d'un autre temps, que fut Bernard de MONTAUT ».

De fait, l'homme si singulier dans son comportement, son imperméabilité absolue à tout conformisme, sa foncière inaptitude à respirer l'air de son temps, l'homme rebelle par nature à toute discipline, le personnage déjà assez voyant de son naturel et qu'à l'entraînement il a peut-être un peu joué, (au demeurant non déplaisant et même sympathique dans son originalité) était-il bien né à son heure dans un siècle décoloré, vieilli et policé, positif et sans grand pittoresque, voué à la fièvre des affaires et par trop démocratisé aux yeux de l'aristocrate d'esprit et de ce qui restait à de MONTAUT du grand seigneur ?

Jeu de l'esprit si l'on veut, que cet imaginaire redressement d'une vie, mais jeu auquel s'est tout de même livré avec infiniment d'esprit, une remarquable pénétration psychologique, un sens littéraire particulièrement averti, un Hippolyte TAINÉ. Mieux qu'un jeu, si l'on constate avec TAINÉ, qu'en réalité « la nature nous jette au hasard dans le temps et dans l'espace ». Et dans ce qu'il appelait des « biographies idéales » il procédait alors à de spirituels reclassements dans les siècles et aux lieux pour lesquels ils semblaient véritablement nés, quelques philosophes classiques du XIX^e siècle.

Avec plus de modestie, les amis de de MONTAUT se plaisaient parfois à ainsi le reclasser dans ce qu'ils appelaient non sans une pointe d'amicale malice, son vrai décor.

Un certain soir d'été, *inter pocula*, l'un de nous se risqua à l'imaginer, corps présent, rhéteur à Rome, dirigeant un de ces ateliers de rhétorique où l'art déchu de l'éloquence n'était plus que formalisme et virtuosité verbale. Et de le silhouetter alors dans la prestance qu'avait à cette époque de MONTAUT, en l'un de ces graves Romains à l'imposante démarche sous la toge qui enveloppe et ennoblit l'embompoint, le bras droit reposant dans le sinus de la toge en attendant le geste de l'orateur.

Il ne trouva pas tout d'abord la plaisanterie à son goût :

- Pourquoi pas sophiste à Athènes ? répliqua-t-il
- Et pourquoi pas en effet ?

Mais bientôt il se prit à en rire avec nous.

*
**

Il laissait plus volontiers ses amis voir en lui un homme de la Renaissance. A divers traits on ne s'y trompait guère. Sa culture d'humaniste, bien que nécessaire, n'y eut évidemment pas suffi, au seul prix de laquelle les hommes de la Renaissance ne se compteraient plus.

Non pas non plus que l'on puisse l'imaginer dans cette Renaissance des princes italiens, qui dans ses violences et dans cette rudesse des qualités viriles qu'on appelait « la vertu » eut été un peu trop haute en couleur pour le dilettantisme d'un de MONTAUT tout de même installé dans un reposant narcissisme de l'esprit. Non pas davantage qu'il fût un fervent de ce culte de l'énergie qui a marqué l'époque. Ne le voit-on pas plutôt aux temps de notre Renaissance française plus mesurée ?

L'expression qui désigne d'abord l'homme de l'époque, c'est cependant la Renaissance Italienne, vrai foyer de la Renaissance qui nous la fournit. L'homme de la Renaissance dans la ferveur de cet âge nouveau n'est-ce pas, en bref, « l'uomo singolare » « l'uomo unico » l'homme singulier, l'homme unique, qui a porté à un degré supérieur le culte de la personne, n'est-ce pas ce puissant relief de la personnalité, la primauté, l'exaltation du moi et jusqu'à l'orgueil qui en découle, le libre et même insolent épanouissement de toutes les facultés, encore un dionysiaque déchaînement de la vie, le goût d'étonner, une complaisance à n'être pas considéré comme un homme du commun, à ne rien dissimuler d'un certain mépris de bien des conventions sociales, n'est-ce pas l'affirmation du moi, et inaccessible à tout préjugé et rebelle à toute discipline.

A mettre les choses au point, si de MONTAUT a tout de même dû accommoder ces puissants traits de l'homme de la Renaissance au coin de province et à l'heure où il a vécu, avons-nous rencontré dans notre horizon quelque autre personnalité à cet égard aussi nettement caractérisée ?

Comment ne pas le reconnaître encore dans cette affirmation du moi rebelle à toute discipline. On le croyait paresseux. Il l'était. Mais de ces paresseux qui sont

des bourreaux de travail. On peut imaginer ce que sa culture impliquait de lectures et de labeur, mais hors de toute contrainte, au seul gré de la fantaisie. Une paresse ainsi parée des grâces de l'esprit devient une élégance, hélas ! au prix de l'échec des grandes promesses d'une vie. Mais un secret instinct devait le prévenir qu'au prix d'une discipline quelconque, il eût cessé d'être lui-même.

Et il a choisi de se laisser vivre hors du temps et de l'heure. En somme, cet homme de la Renaissance, on l'y voit encore en parfait Thélémite dans cette abbaye de Thélème, utopique fondation de l'époque. Avec quelle facilité se fût-il accommodé de la règle d'une abbaye où, si tant est qu'il eût pu y avoir des chapîtres et des audiences, il eût eu le loisir d'y arriver sans plus de souci de l'heure, attendu que c'était une abbaye sans horloge car, dit son fondateur, c'est à l'homme de disposer des heures et non aux heures de gouverner l'homme. Où chercher l'insaisissable de MONTAUT à l'heure de l'audience ?

C'est sans le moindre effort qu'il menait une vie originale et même assez spectaculaire. C'est le plus naturellement du monde qu'il ne ressemblait à personne. Curieux homme vraiment et qui n'échappe que trop à l'analyse. Que n'a-t-il à la manière de tant de peintres, laissé le portrait de l'artiste par lui-même !

*

**

Mais à ce timide essai d'évocation manquerait la lumière de l'âme, si l'on oubliait le chrétien.

Ne nous y méprenons pas. Sous les apparences d'une vie quelque peu débridée, le chrétien, quelque discrétion qu'il y mit parfois, ne fut jamais absent.

Qu'il l'ait été dans ce style si personnel qui a coloré toute sa vie, qui pourrait en douter qui l'ait connu ? Mais comment eût-on pu lui demander de relever du commun des fidèles, et sinon au prix de sa verve, dans la commune charité d'esprit qu'on s'y doit. Chrétien tout de même et qui tenait à l'affirmer. Parfois, bien sûr à sa manière.

Sa manière, nous la retrouvons à titre d'exemple dans l'invocation provençale gravée à l'entrée de la

maison maternelle. Il y fait trois professions de foi dans un même vers où se trouve entremêlés sans autre prééminence ni pieuse primauté ses trois amours : l'amour du taureau, l'amour de Dieu, l'amour de la Provence.

« La fe di biou, l'amour de Dieu et de Prouvenço ».

Du moins, dans cette inattendue parité d'amours, la ferveur bien connue de son amour di biou et de la Provence, est-elle un sûr garant de sa foi religieuse. C'est en lui qu'il faisait l'unité.

Après tout, le cœur est le secret de Dieu. Mais si la foi est d'abord l'adhésion de l'esprit, ceux qui ont bien connu de MONTAUT savent qu'il a toujours gardé, et pratiqué comme il l'a pu, la foi de cette enfance éveillée sur les genoux de la mère, éclairée dans les bras de la grand'mère MANSE. Et s'il a rendu l'esprit — le souffle — peut-être avec quelque amertume de n'avoir pas complètement satisfait aux dons qu'il avait reçus du Ciel, du moins a-t-il en ses derniers instants pieusement rendu l'âme d'un chrétien de grande foi.

N'avait-il pas toujours nourri une véritable passion de culture religieuse ? C'était même l'un des grands traits de sa culture. Qu'un tel souci ait pu s'inscrire dans une curiosité ouverte à tous les vents de l'esprit, qu'importe si la sincérité du sentiment religieux la nourrissait. Un tel souci d'information religieuse chez un laïque c'est déjà un signe. Parfois même s'y aventurait-il trop avant et en trop grande confiance.

A ce propos, et s'il est vrai qu'une simple anecdote, le moindre trait pris sur le vif, fasse mieux revivre un personnage que toutes les considérations ou les exégèses de textes, est-il permis en finissant, de rappeler sur le religieux de MONTAUT un lointain souvenir personnel, d'ailleurs assez plaisant, où parmi tant d'autres il se révéla dans le meilleur du pittoresque de sa vie.

En compagnie d'un ami commun nous descendions le boulevard où sans doute à l'occasion de quelque concours de musique défilait à un rythme d'airs arabes, la Noubâ d'un régiment de tirailleurs nord-africains qui s'arrêtant devant le square de la Couronne y donnait un concert. De MONTAUT venant au-devant de nous, nous

fûmes surpris que ce spectacle de la rue ait pu le mettre dans l'état d'effervescence où dès les premiers mots nous le vîmes. Nous abordant il décréta — bien qu'évidemment il n'en sût rien de plus que nous — que ce régiment venait de Bône. Pourquoi Bône ? Il n'en sut rien dire. Mais Bône, c'était pour lui l'antique Hippone, l'évêché de Saint-Augustin, le docteur de la grâce. N'avait-il pas pour ce Père de l'Eglise latine une dilection particulière ?

Il n'en avait pas fallu davantage pour que son imagination prît feu et qu'il inventât le reste.

Et ce fut un beau prétexte. Dans une de ces improvisations dont il avait le secret et dans cette note de haute fantaisie qui n'appartenait qu'à lui, il s'engagea alors, en plein boulevard, dans un véritable sermon sur la grâce avec en filigrane sonore les airs arabes de la Nouba... Au passage, des passants amusés recueillaient des bribes du sermon sans que cela troublât en rien le sermonnaire. Le Verbe le tenait.

Sermon dont peut-être nos confrères théologiens n'eussent pas garanti la parfaite orthodoxie, mais qui se déroula fort bien aussi longtemps qu'il s'en tint à la littérature de la question et dans les grandes lignes des querelles sur la grâce. De Saint Paul au moine Pelage et à Saint Augustin, de Saint Augustin à Jansénius, Saint Cyrian et Port-Royal en passant par la Réforme, encore ni le Pascal des Provinciales, ni l'âme de Racine, ni le classique cliché de Phèdre, femme vertueuse à qui la grâce a manqué, rien ne fut oublié dans l'un de ces éblouissements oratoires du de MONTAUT des grands jours.

Mais il s'aventura, d'abord avec une imperturbable assurance, dans les hautes régions de la grâce. La grâce, l'efficace et l'opérante et la coopérante, l'excitante et l'adjuvante et autres discussions théologiques paraissent n'avoir pour lui aucun secret. Echo, peut-être, de quelque fraîche lecture. Hélas ! sur ces sommets, tout à coup il perdit pied... La grâce venait de lui faire défaut ! pour la première fois peut-être on vit une période de l'éloquent de MONTAUT ne pas se rétablir sur ses ailes.

Il en demeura décontenancé et nous quittant alors

brusquement, il déclara que nous n'y entendions rien. Ni l'ami commun ni moi, n'avions dit un seul mot.

Dans combien d'autres anecdotes et souvenirs, le retrouverait-on ainsi sous ce jour pittoresque de sa vie. Toujours semblable à lui-même et toujours inattendu, il fallait savoir l'accueillir avec ses rayons et ses ombres. Un Monsieur tout de même ! Une de ces puissantes, complexes, exceptionnelles natures qu'il faut s'efforcer de comprendre pour les aimer.

M. le Chanoine M. Bruyère donne lecture de la première partie de sa communication sur : « Religion et Morale dans la vie et l'œuvre d'Alphonse Daudet », sujet, a-t-il dit, que ceux qui ont écrit sur le romancier nimois n'ont fait qu'effleurer.

Après avoir établi que les ancêtres paternel et maternel de Daudet, les premiers à Concoules, les autres à Auriolles, dans le Bas Vivarais, étaient des catholiques pratiquants, comme d'ailleurs son père, Vincent, et sa mère, Adeline Reynaud, il suit Alphonse dans les différentes villes où s'est écoulée son existence : Nîmes où il naquit en 1840, Lyon, Alès, Paris, où il mourut en 1897.

A Nîmes, qu'il quitta à l'âge de 9 ans, il fut, pendant un certain temps, l'élève des Frères des Ecoles chrétiennes. Il demeura à Lyon de 1849 à 1857 ; tout d'abord dans une manécanterie, puis au lycée Ampère. Vers l'âge de 13 ans, avec une précocité extraordinaire, dans un besoin de s'arracher aux tristesses qui étouffaient l'intérieur de ses parents tombés dans un état voisin de la gêne, il devint hardi, violent, prêt à toutes les folies. Profitant de la liberté que lui laissait l'absence de surveillance de sa mère, il se permit des fréquentations peu recommandables. Il connut également des doutes sur la foi favorisés par des lectures sans discernement.

La nécessité où il se trouva, en 1857, de gagner sa vie lui fit accepter une place de surveillant, qu'il occupa, pendant six ans, au Collège d'Alès, le Sarlande du « Petit Chose ». Trop jeune, myope, et manquant d'autorité, il ne réussit pas à dominer ses élèves. Il garda de son court séjour un souvenir reconnaissant du

professeur de philosophie, l'abbé Cassan, qu'il a appelé Germane. Sa conduite morale à Alès ne fut pas exemplaire, et s'il quitta, en fin Octobre 1857, le Collège, ce fut à la suite d'une frasque qui fit scandale.

A Paris, où il était quelques jours après, il partagea la chambre et les maigres ressources de son frère Ernest. Dès les premiers mois de son arrivée, il se lia avec un modèle de peintre, une certaine Marie Rieu, avec qui il eut des rapports jusqu'à la mort de celle-ci en 1867. Il lui dédia son premier livre, un court recueil de poésies, intitulé : «Les Amoureuses», qui parut en 1858. A Paris, Daudet cessa de pratiquer sa religion. Un entretien qu'il eut avec le P. Félix, le conférencier de Notre-Dame, ne put le faire renoncer à rompre sa liaison avec Marie Rieu, qui était le grand obstacle à sa pratique religieuse. La collaboration de Daudet à différents journaux ne lui procurait que d'insuffisantes ressources ; et avant qu'il ait obtenu un poste au secrétariat du duc de Morny, en 1860, c'est une vie de bohème qu'il mena.

Les poésies qu'il écrivit alors nous font connaître que, partagé entre les souvenirs religieux de son enfance et le doute, c'est ce dernier qui l'emporta et domina chez lui jusqu'à la fin de sa vie.

Jusqu'à son mariage en 1867 avec Julie Allard, la vie que mena Daudet à Paris fut désordonnée. Ainsi qu'il l'a écrit lui-même, elle se déroulait au milieu de faux amis, de dettes, d'ennuis de toutes sortes ; il ne dormait que d'un œil, ne travaillait qu'à demi, toujours enfiévré, jamais paisible.

Heureusement le mariage fut pour lui un bonheur inespéré, un havre de salut. Son frère Ernest a pu écrire : « Si mon frère avait été blessé par beaucoup de femmes, il en avait trouvé une par qui il serait guéri ».

La longueur de la séance n'a pas permis à M. le Chanoine Bruyère de terminer sa communication. Il la reprendra dans une quinzaine pour la conduire depuis cette date 1857 jusqu'à la mort de Daudet en 1897.

SEANCE DU 13 JUIN 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : MM. Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Huc, Bâtonnier des Guerrois, Mlle Lavondès, Professeur Brunel, Colonel de Balincourt, Barnouin, Enjoubert, Théron, Pasteur Brunel, Bâtonnier Lafage, membres résidants ; Raoul Stéphan, membre non résidant ; Lacombè, Secrétaire perpétuel.

M. le Président annonce que M. Chamson ne pourra répondre à l'invitation de la Compagnie qu'en Automne prochain ; que le Congrès d'Archéologie Rhodanien se tiendra à Nyons.

Mme Graille présente, édité par l'Ecole des Bénédictins, un beau volume : « Monographie de Nîmes ». Chacune des pages a été composée par un élève de sixième et sera envoyé à la Croix Rouge de l'Enfance.

M. le Docteur Baillet présente le dernier ouvrage de M^e Chauvet, intitulé : « Aux couleurs du Languedoc ».

Reprenant le sujet qu'il n'avait pu terminer, à la dernière séance de l'Académie, sur : « Morale et religion dans la vie et l'œuvre d'Alphonse Daudet », M. le Chanoine Bruyère en a donné la suite et fin, depuis le mariage du romancier, en 1866, jusqu'à sa mort survenue en 1897.

Le mariage fut un havre de santé pour Daudet qui peu à peu abandonna sa vie de bohème et travailla avec plus de régularité. Il publia alors les « Lettres de mon Moulin » et « Tartarin de Tarascon ».

La guerre de 1870, pendant laquelle il fut incorporé, sur sa demande, dans un bataillon de la Garde Nationale lui fit un bien moral et compléta la transformation, que déjà le mariage avait opéré en lui.

Succédant aux « Contes du Lundi » qui sont de 1873, le roman « Fromont jeune et Risler aîné » connut le plus grand succès. C'est l'étude de la ruine par suite de la mauvaise conduite de l'épouse de Fromont d'une mai-

son de commerce depuis longtemps établie. « Jack » (1876), la lamentable histoire du fils d'une demi-mondaine : l'auteur s'y montre ardent défenseur de la famille régulière.

Deux ans plus tard parut le « Nabab », nom par lequel, dans ce roman, Daudet peignit le richissime François Bravay dont la générosité imprudente fut exploitée par des aventuriers sans scrupule.

Les « Rois en exil », qui sont de 1879, mettent en scène un roi déchu qui mène à Paris, joyeuse et coûteuse vie et la reine son épouse femme digne et énergique qui voudrait reconquérir son royaume pour son fils. De même que dans ce roman l'idée royaliste n'est pas présentée sous un jour favorable, on y trouve un ton d'ironie envers le christianisme qui s'explique par les milieux incroyants fréquentés par Daudet.

Roman politique également « Numa Roumestan », dont le héros qui porte ce nom, est un méridional, politicien hâbleur, qui ment presque sans s'en apercevoir. Dans ce roman, comme dans le précédent, la religion est parfois persiflée.

C'est à un problème religieux que s'est adonné Daudet dans « l'Évangéliste » qui est de 1883. Il y étudie le cas d'une protestante fanatique, qui interprétant le christianisme à sa façon, sépare pour toujours une fille unique de sa mère veuve. « L'Évangéliste » est un livre courageux et pathétique, mais un lecteur non instruit court par lui le risque de confondre la vraie avec la fausse dévotion.

Le roman de « Sapho » (1884), le récit d'un « collage », est l'histoire même d'Alphonse, pendant les premières années de son séjour à Paris. Il dédia le livre à ses fils, pour les détourner de la tentation d'imiter sa conduite.

Lorsque fut écrit, quatre ans plus tard, « L'Immortel », violente satire contre l'Académie Française, Daudet souffrait, depuis déjà longtemps, du tabès ou ataxie locomotrice. Ses douleurs étaient souvent intolérables, et il en a consigné le récit dans un livre qui parut après sa mort : « La douleur ». Cet état presque continu de souffrances qu'il supportait courageusement, le rendit plus bienveillant vis-à-vis d'autrui et lui inspira un roman

«La Petite Paroisse» (1894), étude poussée du pardon, en lutte avec la jalousie et le désir de vengeance, et qui finit par triompher.

Les transformations opérées dans les sentiments de Daudet par la «bonne souffrance», ainsi que l'appelait son ami, François Coppée le rapprochèrent de la religion dont il n'avait jamais été un ennemi déclaré. Partagé entre le doute et le désir de croire, la mort, une mort subite, le 16 Décembre 1897, le surprit, sans qu'il fut revenu à la foi de son enfance.

La vie de Daudet, a dit en conclusion M. le Chanoine Bruyère, peut s'inscrire en trois périodes bien tranchées. Jusqu'à son mariage, la perte de la foi, vers la vingtième année et une existence désordonnée et sensuelle. Puis, pendant une vingtaine d'année, l'épanouissement de son talent et des mœurs plus régulières. Enfin, sous l'épreuve de la souffrance, une marche ascendante vers des sentiments de bonté et de pardon, une compréhension plus grande de la religion.

Quelles que soient les réserves que l'on est en droit de faire sur la morale et la religion dans la vie et l'œuvre de Daudet, il n'en reste pas moins qu'il a été un maître de style et un de nos meilleurs romanciers, ce dont ses compatriotes peuvent être légitimement fiers.

SEANCE DU 27 JUIN 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : MM. Davé, Livet, Enjoubert, Chanoine Bruyère, Seston, Lafage, des Guerrois, membres résidants ; de Joiy, membre non résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M^e des Guerrois rend compte à ses confrères de l'ouvrage de M. le Chanoine Béraud : «Bagnols-sur-Cèze en Languedoc ».

Cet ouvrage, dont le titre subsidiaire est : «De la pierre polie à l'atome désintégré» contient un récit complet de la vie de cette intéressante ville du Gard, au cours de ce long intervalle de temps.

Il décrit successivement les diverses phases de la vie bagnolaise et les épreuves qu'elle a subies au cours des siècles : Guerres, révoltes et épidémies au Moyen Age, guerres religieuses au XVI^{me} siècle, développement industriel au XVII^{me} et XVIII^{me} siècle, révolutions en 1789, 1830, 1848 et 1870, ainsi que les répercussions dans cette petite cité des divers changements de régimes.

L'orateur souligne avec l'auteur du livre qu'au cours de ces diverses tribulations, les bagnolais n'ont cessé de montrer leurs qualités d'énergie, et d'aptitude au travail, en même temps que leur attachement aux valeurs spirituelles.

Ces valeurs ne seront pas obscurcies à l'heure actuelle, par le développement des progrès matériels et de l'énergie atomique. Les bagnolais resteront comme par le passé attachés à leurs convictions religieuses, et à leur petite patrie, ainsi qu'à leur grande patrie « La France ».

M. le Chanoine Béraud, a fait également une étude sur son village de Vénéjan, dont M^e des Guerrois rend également compte.

L'histoire de ce village se rapproche beaucoup de celle de Bagnols : Les Seigneurs appartiennent à la même famille «d'Ancézune de Vénéjan». L'institution du Consulat y a été comme à Bagnols très vivante, et son Prieuré comme les Eglises de Bagnols présente un caractère artistique très élevé.

En terminant, l'orateur invite ses confrères à lire l'ouvrage de M. le Chanoine Béraud, et souhaite que son exemple d'historien soit suivi pour d'autres communes du Gard.

M. Enjoubert lit une étude sur «Vauvenargues» :

« Les dictionnaires nous apprennent que Luc de Clapiers, Marquis de Vauvenargues, naquit dans cette petite commune, près d'Aix-en-Provence, à l'œuvre du XVIII^{me} siècle, en 1715. On qualifia ses études de médiocres, car il n'avait appris ni le latin, ni le grec. Mais il avait lu les «Vies» de Plutarque et il admirait profondément les héros de l'antiquité. C'est pourquoi, malgré une santé délicate, il voulut suivre la carrière des armes. Il devint capitaine au Régiment du Roi, et prit part à la campagne de Bohême, conduite par le Maréchal de Belle-Isle. Elle se termina mal, et l'évocation de Prague, prise presque par surprise, se fit la nuit par des froids, qualifiés de terribles. On fuyait dans les glaciers des montagnes pour échapper à la cavalerie ennemie et se mettre hors de ses atteintes.

C'est là que Vauvenargues eut les jambes gelées. Il fut ainsi obligé d'abandonner le service du Roy. Il lui écrivit pour lui demander quelque emploi dans la diplomatie et ne reçut point de réponse. Une deuxième lettre eut le même sort.

Mais quelqu'un s'intéressait au jeune officier : c'était Voltaire. On sait combien, alors, il avait d'influence à la Cour. La requête de Vauvenargues fut donc agréée, mais il venait d'être terrassé par une petite vérole d'une extrême malignité et incapable de se livrer à un travail régulier et il dut refuser la faveur qu'on lui accordait. Il vint alors, à Paris pour tenter la fortune dans les Lettres

Ses souffrances empiraient. Il était assailli par de véritables tortures, mais il travaillait sans relâche.

Successivement parurent :

Une «introduction» à la connaissance de l'esprit humain, les «Réflexions» sur divers auteurs et, enfin, les «Maximes».

Ces ouvrages n'eurent que très peu de succès. Et on peut dire qu'ils furent à peu près ignorés. Mais ils n'échappèrent point à Voltaire et à quelques esprits d'élite comme le Marquis de Mirabeau, père du grand orateur, qui vivait à Pertuis et qui avait compris la profonde originalité de Vauvenargues, son voisin.

Vauvenargues est surtout un moraliste et il n'a pas, contre la religion, les préventions des philosophes du XVIII^{me} siècle.

Les grands problèmes de l'au-delà, de l'immortalité de l'âme, ne semblent pas l'intéresser.

Il n'est pas, selon l'expression de Nietzsche, «un halluciné d'outre-tombe». Il n'avait en vue que la vie présente. Il était dévoré du désir d'accomplir de grandes actions, mais sa santé le condamnait à ne point agir.

Son esprit soucieux et méditatif avait beaucoup réfléchi, jetant, chaque jour, quelques notes sur le papier.

Persuadé que la volonté était, pour l'homme, la faculté la plus précieuse, Vauvenargues fut amené à chercher sur quels fondements elle était le plus solidement assise en nous. Et il reconnut que l'intelligence n'y avait qu'une faible part. Seules, nos passions, nous déterminent, dit-il, à agir. Aussi, devons-nous les cultiver sans rien leur enlever de leur rigueur. Elles constitueront pour nous dans la lutte de tous les instants que nous avons à soutenir, de précieux auxiliaires.

C'est là, vraiment, l'originalité du système de Vauvenargues. Le XVII^{me} et le XVIII^{me} siècle, donnaient la préférence à la froide raison, à l'intelligence.

Précurseur de Jean-Jacques Rousseau, Vauvenargues vit le premier tout le prix qu'il fallait attacher aux forces obscures qui se déchainent parfois, dans notre être, en nous même.

Telles sont les idées fécondes et neuves qu'il a présentées sous une forme nette et simple, imagée et poétique parfois, presque toujours saisissante.

On peut dire que, maintenant, il tient, dans notre histoire littéraire, la place à laquelle il a droit et qui aurait été, probablement, plus grande si sa mort prématurée ne nous avait privés, sans doute, d'une œuvre plus complète.

Le jeune homme de trente-deux ans qui sort ainsi, modestement d'une vie sans lumière n'a jamais cédé à l'amertume ni au désespoir. S'il subit l'enchantement des hommes de 1660 et s'il admire Boileau qu'il comprend à merveille, il montre tous les signes de son époque par la confiance sentimentale qu'il professe pour l'humanité et l'excellence de la nature.

Les *Réflexions* et les *Maximes*, la *Correspondance* même, forment, dans notre littérature, une suite élevée et touchante. Vauvenargues n'est pas pessimiste comme La Rochefoucauld et il peut trouver aux actions humaines des mobiles élevés : les passions nobles ont pour lui une existence de feu. Certes, il lui arrive d'abandonner des réflexions fastes, et qu'on qualifie de démagogiques. Mais il y a dans ses *Maximes*, je ne sais quoi de voilé qui leur donne le ton d'une confiance retenue.

Vauvenargues émet des doutes sérieux sur l'infaillibilité du progrès universel et, quand il examine les différents siècles, il constate qu'il ne se serait pas mal trouvé de vivre à Thèbes ou à Babylone. Et au milieu de ce XVIII^{me} siècle, plein d'idées folles, Vauvenargues nous fait entendre une voix personnelle où passent des accents prenants et graves, car cette voix se dégage des conventions du temps ».

Après avoir remercié M. Enjoubert de son intéressante communication, M. le Président lève la séance, indiquant que les travaux de l'Académie ne reprendront qu'en Octobre prochain.

Nouvelle Série

Le N° : 250 frs

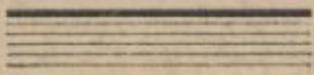
N° 15

BULLETIN

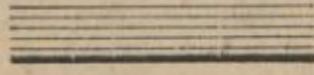
DES SEANCES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



3^{me} et 4^{me} Trimestre 1958



IMPRIMERIE CHASTANIER Frères & BERTRAND
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES

1959



SOMMAIRE

FAITS ACADÉMIQUES

Décès de M. Hubert-Rouger, membre résidant . . . 83

COMMUNICATIONS

M^e Fabre : Une phrase historique qui ne fut jamais prononcée 85

Docteur Baillet : Léopold Morice et le Triomphe de la République 86

Marquis de Lordat : Les Peyrenc et la mission à Lisbonne d'un de leurs descendants le Comte du Merle de Beauchamp 94

M. le Pasteur Brunel : Les Manuscrits de la Mer Morte 96

M. André Nadal : Gaston Milhaud 99

M. de Joly : Une revue américaine et les Manuscrits de la Mer Morte 100

M. Livet : Le Père Téollard de Chardin dans le Gard 102

HOMMAGES

M^{lle} Madeleine Bouvier : La Dame à la Lampe 84

POEMES

M^{lle} Lysie Stéphan 102

BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

SEANCE DU 24 OCTOBRE 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : MM. Gibelin, Docteur Baillet, Fabre, Chanoine Bruyère, Dupont, Huc, des Guerrois, Mlle Lavondès, Max Vincent, Flaugère, Seston, de Balincourt, Hugues, Davé, Enjoubert, Thérond, Lignières, Lafage, Tailhades, Sablou, membres résidants ; Stéphan, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

En ouvrant cette séance de rentrée, M. le Président prononce cette allocution :

« Messieurs,

J'ai eu le triste devoir de représenter notre Compagnie aux obsèques de notre regretté collègue, Monsieur Hubert-Rouger, ancien Maire de Nimes.

Reçu membre de l'Académie de Nimes au cours de sa séance du 28 Mars 1947, M. Hubert-Rouger sut y apporter tout le parfum de nos garrigues et de notre terroir nimois au bien duquel il consacra son existence.

On ne saurait mieux dépeindre la vie et l'œuvre d'Hubert-Rouger qu'en disant qu'il avait pris pour règle dans toutes ses actions cette formule Mistralienne qu'il se plaisait à répéter : « Chercher le vrai, enseigner le

bien, aimer le beau», dans cette formule s'épanouissait tout son amour pour son prochain.

Notre éminent collègue, Maître Tailhades, Sénateur, Maire de Nîmes, a rappelé dans l'éloge funèbre de son prédécesseur et ami, toutes les réalisations que cet amour du bien et du beau inspira à Hubert-Rouger.

Cette grande Ecole Pratique demeure maintenant trop petite pour le nombre d'élèves que son rayonnement lui attire, les aménagements de nos musées et de nos jardins ; ce Foyer Communal qui est devenu notre grand théâtre et combien d'autres œuvres ? Je ne saurais refaire avec autant de compétence l'énumération de tous les résultats concrets de cette féconde activité.

Vous savez combien il était attaché au passé et au présent de notre Cité ainsi qu'en témoignaient ses nombreuses et intéressantes interventions au sein de notre Compagnie.

Vous avez encore présents à la mémoire ses récits et contes de la Vaunage, comme aussi ses vivantes évocations de la vie politique de Nîmes au cours du siècle dernier. Il projetait de terminer une histoire contemporaine de notre ville quand son état de santé dut le forcer à interrompre ses travaux.

Nous conservons dans notre pensée l'image de ce grand collègue aux idées généreuses et qui, même affaibli par l'âge, continuait à nous apporter la douceur de sa souriante bonté.

A ses parents, à ses nombreux amis dans le deuil, je renouvelle au nom de notre Compagnie l'expression de notre sympathie profondément attristée.

*
**

— J'ai reçu un ouvrage de Mademoiselle Madeleine Bouvier, intitulé «La Dame à la Lampe».

C'est dans un style simple et fort agréable que l'auteur raconte la vie de Florence Nightingale, cette fille de la haute aristocratie anglaise qui eut le courage de suivre sa vocation charitable malgré des obstacles qui paraissaient, alors, insurmontables ; ceux élevés par la tradition de sa caste, les préjugés de sa nation et ceux non moins redoutables d'une administration figée dans sa routine.

Il est intéressant de suivre les luttes épuisantes que son héroïne eut à soutenir, la tâche effrayante et parfois repoussante, qui fut la sienne lors de la guerre de Crimée.

Génie organisateur de Florence, «La Dame à la Lampe» parvint à créer des ambulances et par ses soins de nombreux soldats blessés connurent l'amélioration de leur état et très souvent la guérison..

Elle collabora en 1872 avec le philanthrope suisse Henri Dunant, à l'établissement de la Convention de guerre qui traitait tous les blessés comme des neutres, puis à la création de la Société de la Croix Rouge pour l'aide médicale aux blessés.

Nous remercions bien vivement Mademoiselle Bouvier de son envoi et la félicitons sincèrement sur son œuvre, stèle élevée à la mémoire d'une âme enthousiaste, génératrice d'une œuvre féconde intéressant l'humanité entière.

M. Fabre donne lecture d'une communication dans laquelle il relate l'histoire de la fameuse phrase : «La garde meurt et ne se rend pas» qui aurait été prononcée par le Général Cambronne, le soir de la bataille de Waterloo, en réponse au Général anglais Halkett, sommant les soldats du dernier carré de la garde impériale de se rendre.

Cambronne à son retour de captivité en Angleterre a toujours déclaré à ceux qui le glorifiaient d'avoir fait cette superbe réponse, qu'il ne se rappelait pas qu'il eut prononcé cette phrase ni qu'elle ait été prononcée par un des officiers ou soldats qui l'entouraient. M. Fabre cite les extraits de plusieurs journaux de l'époque et de nombreux mémoires de divers personnages civils ou militaires relatant les dénégations de Cambronne. On sait depuis la publication en 1862 du célèbre roman de Victor Hugo «Les Misérables», que la réponse du Général aux Anglais consista non dans la phrase fameuse qui pendant longtemps avait passé pour historique, mais dans un seul mot, une injure grossière, exclamation de colère, de mépris, d'indignation. Par euphémisme on le désigne par l'expression le « mot de Cam-

bronne ». De son vivant, Cambronne ne l'avoua jamais. Il mourut en 1842, ayant persisté dans ses dénégations au sujet de la phrase. Mais après la publication des « Misérables », une polémique s'étant élevée dans certains milieux administratifs au sujet de l'audace de Victor Hugo qui avait écrit le mot en toutes lettres dans les « Misérables », des membres de la famille Cambronne, notamment son oncle l'abbé Druon de Bruneau, déclarèrent que Victor Hugo avait raison.

Quant à la phrase, sa paternité doit être attribuée à un journaliste Balison de Rougemont qui l'inséra dans un récit succinct de l'héroïque résistance du dernier carré de la garde impériale, qui parut dans le numéro du 24 Juin 1815 du « Journal Général de France de Paris ». C'était là un produit de l'imagination de cet écrivain. Il ne pouvait tenir la phrase d'un ou plusieurs survivants du dernier carré, car il est établi par des documents administratifs irréfutables que les premières colonnes de l'armée impériale vaincue se présentèrent aux abords de Paris au plus tôt dans la nuit du 29 au 30 Juin 1815, soit six jours après la publication du récit dans le « Journal Général de France ».

M. le Docteur Baillet fait une communication sur :
« Léopold Morice et le Triomphe de la République » :

Quelques événements récents ont attiré l'attention sur le sculpteur nimois Léopold Morice. Ce fut d'abord l'inauguration du Musée Montcalm dans le château de Vestric-Candiac en Juin dernier. Quelques-uns parmi les assistants ont pu se rappeler la cérémonie de 1910 où, sous la présidence de Gaston Doumergue, alors Ministre de l'Instruction Publique, et sur l'initiative du vauverdois Gaston Bouzanquet, fut érigée en face du château, la statue de Montcalm mourant, couronné par la gloire.

Plus récemment en Septembre dernier, la présentation de la Vme République eut lieu à Paris sur la place du même nom et comme disait un périodique « la vieille statue oubliée au cœur du Paris des faubourg est redevenue une vedette ».

Ces deux statues sont de Léopold Morice, né à Nimes le 10 Juillet 1843. Il nous a semblé qu'un homma-

ge pouvait être rendu à cet artiste qui a laissé dans le Gard un certain nombre d'œuvres qui ne sont pas sans mérite, et d'évoquer brièvement sa biographie.

Il était né au cœur de Nîmes, dans un de ces quartiers resserrés de la vieille ville et qui ont disparu aujourd'hui pour faire place aux Halles, à la rue Guizot et à la rue Général Perrier. Son père était ébéniste et habitait dans la sixième Section de Nîmes au 2, de la rue Caguensol. Ce nom, qui n'a pas besoin d'explication, évoque d'une manière suffisamment significative la ville d'autrefois avec ses rues étroites pavées de cailloux ronds où un ruisseau médian représentait tout le système d'égoûts et dont le tracé tortueux en chicane, protégeait l'habitant des violences du Mistral et de la canicule estivale.

Car la ville de Nîmes était loin d'avoir l'élégante disposition qu'elle présente aujourd'hui avec sa large ceinture de boulevards et ses places mettant en valeur ses monuments romains.

Le père de Morice avait alors 28 ans. Sa mère née Désirée Boutin en avait 21. Elle était couturière de son métier. Sur l'acte de l'Etat-Civil ont signé un François Seguin, 58 ans, Chapelier et Jean Pourcherol, 45 ans, sans profession.

C'est dans ce milieu modeste d'artisans, que devaient naître deux artistes, Léopold notre sculpteur et son frère de deux ans plus jeune qui deviendra architecte et qui collaborera souvent avec son frère.

Léopold fit ses premières études dans l'atelier de Bosc. Or, Bosc était élève de Pradier, ce Genevois qui fut le sculpteur officiel de la période qui suivit le Premier Empire et dont l'art n'a jamais pu se dégager de l'exemple donné par Canova au commencement du Siècle. On doit cependant à Pradier de belles œuvres comme les Victoires de Marbre qui veillent autour du tombeau de l'Empereur aux Invalides, deux des statues de la place de la Concorde qui symbolisent les villes de Lille et de Strasbourg et notre fontaine de l'esplanade, sans compter les sujets de genre comme la poésie lyrique et l'Immortalité, dans notre ville.

Bosc est bien l'héritier de Pradier aussi bien dans la

statue d'Antonin, toute empreinte de majesté romaine, que dans la statue de Reboul au jardin de la Fontaine, avec son admirable bas-relief qui évoque une des poésies les plus connues et les plus émouvantes du poète, l'Ange et l'Enfant. Morice gardera dans toute son œuvre le souvenir de ces maîtres.

Il «monte» à Paris et rentre dans l'atelier de Jouffroy, ce Dijonnais qui, à l'inverse de son aîné puissant et révolutionnaire François Rude, restera sagement dans la ligne Canovesque du «Morceau» bien équilibré, beau et savant, mais froid. Le Musée de Tarbes possède de lui une «Ariane abandonnée par Thésée dans l'île de Naxos» qui est une belle académie féminine mais n'éveille ni la sensibilité ni même la sensualité. Son œuvre la plus connue est, au Louvre «la fillette au corps gracile qui confie son premier secret à Vénus» et paraît d'un XVIII^{me} siècle attardé.

Morice est admis à l'École des Beaux-Arts, il a 19 ans. On peut prévoir dès lors à quelle école il appartiendra.

En 1868, il a 22 ans, il expose pour la première fois au Salon. Les Salons sous le Second Empire étaient le grand événement artistique de la vie Parisienne, et pour les commenter, Baudelaire avait repris la plume tombée des mains de Diderot.

Un Jury composé de membres de l'Institut et d'Anciens prix de Rome décernait des récompenses qui mettaient en vedette les meilleurs artistes. C'est ainsi que Morice fut médaillé en 1875 pour une statue d'inspiration antique, Hylas, le beau compagnon d'Hercule ravi par les Nymphes au cours de l'expédition des Argonautes.

Quelques années avant, en 70, il avait exposé la Vierge et l'enfant Jésus qui lui avaient été commandés pour l'Église d'Aimargues et qui est une très belle œuvre dont la pureté de lignes et d'expression tranche sur la banalité désolante des autres statues de style Sulpicien qui lui font pendant.

La Vierge est représentée légèrement hanchée comme la statue d'ivoire de Villeneuve-les-Avignon. Elle tient dans sa main droite un lys et sur son avant-bras gauche l'enfant Jésus, portant dans sa dextre le globe

surmonté d'une croix. La Vierge est drapée à l'Antique comme une terre cuite de Tanagra, d'un tissu fin qui voile ses formes sans en altérer la beauté sculpturale. L'enfant Jésus est un enfant joufflu et dodu qu'on croirait sorti d'un tableau de Raphaël. Dans cette œuvre exquise, où l'on sent l'influence de Pradier et de Jouffroy par la préoccupation de chercher, avant tout, la grâce dans l'attitude, il y a déjà une note personnelle et humaine.

Morice sculpta, dans le même esprit, un Christ adoré par les Anges pour le tympan de l'Eglise Saint-Etienne-de-Tours; en 1877, pour la décoration de la façade de l'Eglise Saint-Baudile où Bosc avait sculpté la statue du Saint, il fit les deux anges qui déroulent une banderole de chaque côté du portail dans une attitude peut-être un peu trop gracieuse que nous retrouverons ailleurs plus tard.

Suit une période d'inspiration mondaine, pourrait-on dire où Morice recherche non plus la beauté pure anatomique, à l'exemple des Grecs, mais y adjoint tout ce que le costume, surtout les costumes anciens, que le théâtre romantique avait mis à la mode, ajoutent d'élégance et de charme à la silhouette féminine.

C'est l'époque de la «Jeune Châtelaine dansant», «la jeune Française du XVIII^e siècle», «la jeune fille Florentine» et cette admirable «Rosa mystica» que possède notre Musée des Beau-Arts. Elle aussi est une châtelaine hautaine et pudique, assise dans un siège massif et portant une rose sur le voile qui entoure son front. Son corps est protégé contre les regards indiscrets par le corsage qui monte haut et l'ampleur de la jupe. Un livre est ouvert sur ses genoux, qu'elle ne lit pas, car ses paupières à demi fermées semblent concentrer son âme dans un monde intérieur que les réalités terrestres n'effleurent pas. Est-ce la Vierge qu'évoque la litanie «Rosa Mystica»? Est-ce simplement une dame d'un de ces siècles de foi comme il y en eut dans notre histoire, une Héloïse ou une Madame Guyon ?

Quoi qu'il en soit, il y a chez l'artiste le désir d'exprimer la psychologie plus que la plastique et l'on doit reconnaître qu'il a parfaitement réussi. Ajoutons que

la Matière en est d'un très beau marbre et la facture particulièrement soignée.

C'est alors que la Ville de Paris organisa un concours vers 1880 pour ériger sur la place du Château d'eau, devenue place de la République, une statue monumentale à l'échelle de l'immense espace du carrefour créé par la convergence des grands boulevards avec l'Avenue de la République, le Boulevard Voltaire et la rue Turbigo.

Deux projets furent retenus. L'un était dû à Dalou, l'aîné de Morice de cinq ans. Dalou était l'élève de Carpeaux comme Morice celui de Pradier par Jouffroy. C'étaient deux écoles antagonistes, deux tempéraments opposés, deux inspirations divergentes. A l'équilibre de Pradier, Carpeaux opposait l'agitation de la vie, le réalisme de l'action.

Dalou fit une fort belle œuvre : La République en bonnet phrygien, montée sur un char traîné par des lions et qu'accompagnent des travailleurs du peuple. Pourtant ce fut Morice qui l'emporta. Il se mit aussitôt à l'œuvre, mais ce ne fut qu'en 1883, sous la présidence de Grévy que fut inaugurée la statue colossale. Le frère de Morice avait collaboré pour la partie architecturale du socle.

Morice avait conçu une statue de 9 m. 50 de haut, dressée sur un socle qui mesure lui-même 15 m. 50. Sa République est une matrone majestueuse et hiératique qui brandit dans sa main droite un rameau d'olivier. Son buste est cravaté d'un large ceinturon qui soutient un glaive et sa main gauche repose sur les tables de la loi. C'est le symbole de la paix, de la force et de la justice. Ebourifée sous son bonnet phrygien, les vêtements en désordre, on sent qu'elle sort de la bagarre révolutionnaire pour apporter son message au peuple.

Ainsi c'est l'art de deux enfants de Nîmes qui exalte, en plein cœur de Paris, la gloire de la République Française « Image Tutélaire » a dit le Ministre Berthoin, le 4 Septembre dernier. Combien de nimois et même de parisiens le savent-ils ?

Le projet de Dalou eut contre lui, il faut bien l'avouer, le passé Communard de l'auteur. Toutefois, sa

qualité artistique était telle, qu'on le plaça dix ans après à la barrière du Trône et qu'on demanda à Dalou de compléter le monument de Morice par des bas-reliefs en bronze retraçant les épisodes de la révolution ainsi que par le lion majestueux placé devant le socle.

En 1894, le peintre Jules Salles fit don à la ville de Nîmes d'une galerie pour les expositions de peinture et les conférences. Il en chargea, pour l'exécution, l'architecte Max Raphaël. Celui-ci demanda à Morice de décorer la façade par deux statues symbolisant la musique et la peinture. Cédant à la mode du temps, Morice sculpta deux femmes avec leurs attributs, l'une chantant en s'accompagnant d'une mandoline, l'autre le regard fixe devant le paysage, une palette à la main. On peut trouver aujourd'hui quelque peu maniérée l'attitude de ces deux personnages dont les draperies s'envolent à dessein pour laisser admirer la cuisse ou le bras. N'oublions pas que nous sommes à «la belle époque» et que le sculpteur en vogue était le Toulousain Mercie, élève de Joffroy comme Morice dont le «Gloria Victis», le «quand même» du Carrousel et notre Monument aux Morts de 1870 à la Place d'Assas imposaient ce style caractéristique, à la fois recherché et précieux avec je ne sais quoi de théâtral qui domine l'époque 1900. Morice n'avait fait qu'accentuer la tendance déjà visible dans ses deux anges de St-Baudile.

Il faut reconnaître cependant que, dans les portraits ou monuments commémoratifs, comme celui de Raspail, à Paris, du Général Perrier à Valleraugue, Morice avait montré plus de sobriété, à la manière des statues de David d'Angers.

On lui doit encore, dans ce genre d'œuvre d'art la statue du colonel Bourras, à Pompignan et le buste de l'ethnologue Quatrefages, à Valleraugue. En collaboration avec son frère, il est également l'auteur de la statue érigée en 1891 au Vigan à la mémoire du Sergent Triaire qui, au cours de l'Expédition d'Égypte, avait trouvé une mort héroïque en faisant sauter le dépôt de munitions d'El Arish dont Bonaparte lui avait confié la garde.

Mais c'est en 1910 que Morice a donné la pleine mesure de son talent pour célébrer l'héroïsme et la

gloire militaire. Le Comité Franco-Canadien, pour honorer la gloire de Montcalm, avait décidé d'élever à la fois une statue à Vestric où il est né et à Québec où il fut tué. Ce fut Morice qui fut chargé, avec la collaboration de l'architecte Montpelliérain Chabert, de composer le monument de Vestric.

Morice avait alors soixante sept ans et ce fut, a-t-il dit, une des joies de sa vie de modeler cette belle figure de Montcalm qu'il avait appris à admirer dès l'enfance comme héros, dans toute l'acception patriotique du terme, mais encore comme compatriote illustre.

Il a représenté Montcalm au moment où, frappé à mort, il va tomber, l'épée haute, sur le champ de bataille. Une gloire ailée surgit derrière lui pour le soutenir et placer sur son front la couronne de l'immortalité. Sur le sol, un canon et des armes symbolisent le champ de bataille.

Théâtral évidemment apparaît le monument sur son socle décoré d'acanthes et de rideaux sculptés, et il est dommage qu'à la hauteur où se trouve la statue, on ne puisse mieux en voir les détails, car la physionomie de Montcalm, bien modelée, est très expressive et l'on peut estimer que Morice s'est élevé là jusqu'aux cimes de l'épopée.

Il existe d'autres œuvres de Morice. Il exposait presque tous les ans, au Salon des figures de femmes, des sujets de genre, Diane et Endymion, danseuse, une Nemausa source de la Fontaine, un Christophe Colomb pour l'État de Colombie, œuvres dont il n'a pas été possible de trouver de reproduction.

Plusieurs fois médaillé aux Salons, notamment en 1889 et 1900, il fit une carrière dans l'enseignement comme Inspecteur des Ecoles de la Ville de Paris. Officier de l'Instruction Publique et Chevalier de la Légion d'Honneur, il mourut en 1919 à l'âge de 76 ans.

Nous en avons assez dit pour montrer ce que son talent eût de varié. Il aborda tous les genres, sacré et profane, et fut à la fois grandiose dans la statuaire monumentale, élégant dans les sujets de genre, probe dans les portraits. Il fut un de ceux qui tinrent une place enviable dans l'art d'avant la grande guerre

à côté des Chapu, des Dubois, des Marcie, des Barrias, des Falguière et des Saint-Marceaux, tous, artistes estimables qui assurèrent aux environs de 1900 la primauté indiscutable à la France dans le domaine des arts plastiques.

Mais on peut, peut-être, regretter qu'il soit resté uniquement fidèle dans son inspiration comme dans sa technique aux leçons qu'il reçut de ses Maîtres.

La sculpture du début du XIX^{me} siècle était encore nettement influencée par l'italien Canova et le danois Thornwaldsen.

Art néo-classique avec, dans les sujets de genre, un retour à la sculpture italienne de la Renaissance, cet art se préoccupait d'abord de belles formes, bien équilibrées, gracieuses jusqu'à la mièvrerie. Les thèmes étaient empruntés à l'antiquité grecque, œuvres d'imagination plutôt que de sensibilité.

Cette école qu'on a vilipendé sous le nom de «pompiérisme», qui créa cependant de belles œuvres manquant, il faut bien le dire, d'émotion réaliste dans les sujets traités, comme de chair sous le poli du marbre.

A côté se développait un art plus dominateur, brutal parfois mais prodigieusement vivant, celui de Rude et surtout de Carpeaux avec leur descendance, Frémiet, Barye l'animalier, Dalou, etc..., art plus réaliste mais gardant encore le souci d'un certain classicisme dans les formes et d'un équilibre dans la composition.

Ce stade, vite dépassé, devait engendrer le naturalisme avec la sensualité à fleur de peau de Rodin, la massivité sans affinement comme sans élégance de Maillol, ou la reproduction exacte de ce que le regard embrasse, sans correction ni idéalisation de Constantin Meunier.

J'ai pensé que l'œuvre de Morice méritait d'être tirée de l'oubli où les écoles modernes trop outrancières l'ont reléguée et que ses compatriotes au moins devaient en garder le souvenir.

Un grand peuple est celui qui veille sur la gloire de ses enfants.

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Étaient présents : Mlle Lavondès, MM. Gibelin, Chanoine Anthérieux, Chanoine Bruyère, Seston, de Régis, Bâtonnier Lafage, Docteur Parcdis, Théron, Barnouin, Brunel, de Balincourt, Lignièrès, Livet, membres résidents ; de Joly, Marquis de Lordat, membres non résidents ; des Guerrois, Secrétaire adjoint.

Excusés : MM. le Bâtonnier Lacombe, Dr. Baillet.

Monsieur le Président présente les excuses de M. le Bâtonnier Lacombe, Secrétaire Perpétuel qui a dû subir une opération et exprime à son sujet les vœux de prompt rétablissement de l'Académie.

Il donne ensuite la parole à M. le Marquis de Lordat, sur le sujet suivant : « Les Peyrenc et la mission à Lisbonne d'un de leurs descendants le Comte du Merle de Beauchamp ».

L'orateur indique qu'il s'agit d'une vieille famille cévenole à laquelle il se rattache par son arrière grand-père, le Baron de Larcy. Il a pu rétablir la généalogie de cette famille jusqu'à la seconde moitié du XVI^e siècle.

Convertie au protestantisme, elle quitta son pays d'origine Aumessas et après la révocation de l'Edit de Nantes, l'un des deux fils survivants passa en Angleterre où il exerça la carrière médicale, l'autre Abraham vint à Paris vers 1713, acquit une fortune considérable lors des affaires de Law, il acheta la terre de Moras en Brie et s'efforça de pénétrer dans le milieu des parlements.

De son mariage, il eut deux fils, tous les deux parlementaires et une fille qui épousa en 1750 le Comte du Merle de Beauchamp, ancien officier de mousquetaires, qui fut ambassadeur de France auprès de la Cour de Lisbonne de 1756 à 1760.

Dans cette mission, il était accompagné par un jeune homme Pierre Victor Malouet, originaire de Riom

qui plus tard jouera un rôle brillant dans l'histoire politique Française : Il fut ministre de la Marine à deux reprises, sous le règne de Louis XVI et lors de la restauration en 1814.

Le 27 Janvier 1756, le Comte du Merle de Beauchamp part comme ambassadeur à Lisbonne.

Dans ses instructions, le Ministre des Affaires Etrangères, le duc de Choiseul insistait sur une politique intransigeante surtout en ce qui concernait les honneurs dûs à un ambassadeur de France.

Le ménage royal était représenté de la façon suivante : le Roi comme «un prince doux et paisible, juste, paresseux et peu au courant» ; la reine comme «vertueuse ayant de l'ascendant sur son époux, conservant un certain attachement à la France malgré son renvoi en 1725 au moment où on l'avait fiancée au Roi Louis XV.

Le premier Ministre Sébastien de Carvalho était avant tout «personnel» anglais de tendance, il était revenu de Londres sinon athée du moins imprégné très profondément des idées des philosophes. Il haïssait la Compagnie de Jésus «créée pour donner au Chef de l'Eglise une troupe d'élite toute dévouée à ses ordres».

Progressivement, Pombal (Carvalho) poursuivit ses persécutions obtenant même du Pape Benoit XIV une enquête sur les agissements des Jésuites en Amérique.

Cette enquête confiée au Cardinal Saldanha, patriarche de Lisbonne, créature de Pombal se termina naturellement comme celui-ci le désirait.

Le successeur de Benoit XIV, Clément XIII bien que favorable à l'ordre de Saint-Ignace ne sut pas résister aux suggestions de Pombal.

A côté de cette situation l'ambassadeur de France, se trouva en présence d'autres difficultés dûes en particulier au fait que dans la guerre qui existait entre la France et l'Angleterre, le Portugal théoriquement neutre se montrait de plus en plus ouvertement pro-Anglais.

Notamment trois mois après l'arrivée à Lisbonne du comte du Merle allait éclater l'affaire de Lagos grave pour l'amour propre français qui allait entraîner des complications diplomatiques.

Une flotte française commandée par l'Amiral de La Cluë fut attaquée dans les eaux portugaises par l'escadre de l'amiral anglais Broderick et subit de graves pertes.

On a pu comparer cette défaite à celle de Tourville à la bataille de la Hogue.

Sur les instructions de Choiseul, M. du Merle fit des représentations au gouvernement portugais, exigeant que les vaisseaux français capturés contre le droit des gens dans les eaux portugaises fussent restitués.

D'autres incidents survinrent notamment ceux relatif aux honneurs dûs à l'ambassadeur de France dans les réceptions officielles.

Dans toutes ces circonstances, le Comte du Merle défendit rigoureusement les intérêts de son pays, mais il se heurta à la fois à l'attitude hostile de l'Angleterre et à l'attitude réticente du gouvernement de Lisbonne.

Il n'eut pour le soutenir que les autres membres du corps diplomatique notamment l'ambassadeur d'Espagne, et le Nonce apostolique auquel Pombal faisait subir de nombreuses avanies qui entraînèrent son départ.

Finalement le Comte du Merle dut quitter Lisbonne après un séjour de dix-huit mois.

Il fut critiqué pour son attitude, mais on dut reconnaître que, placé dans des circonstances difficiles, il lui étoit difficile d'agir autrement.

Après cette intéressante communication, la parole est ensuite donnée à M. le pasteur Brunel qui entretient l'Académie, d'un sujet particulièrement d'actualité : celui « des Manuscrits de la Mer Morte ».

La question, dit l'orateur, est celle de la découverte par un jeune Bédouin de la Tribu des Taamireh, sur une falaise du versant Ouest de la Mer Morte, non loin des ruines de Quouram, de l'orifice d'une caverne et dans cette caverne, d'un certain nombre de jarres, les unes intactes, la plupart en morceaux, contenant des rouleaux de cuir enveloppés de linge sale et moisi.

Après de nombreuses vicissitudes, ces rouleaux furent soumis à l'examen de l'Université hébraïque et à l'École Biblique et américaine de Jérusalem.

Finalement, les divers spécialistes des questions bibliques et notamment les Pères Barthélémy et Delvaux s'entendirent pour examiner en commun ces manuscrits et ceux qui pourraient encore être découverts.

Ils comportent deux catégories de textes :

1^o) Tout d'abord des textes bibliques qui permettent de contrôler les plus anciens textes bibliques que nous possédons ;

2^o) Des textes d'apocryphes déjà connus ;

3^o) Des textes d'une communauté dite « de la nouvelle alliance ».

C'est cette dernière partie qui a donné lieu à de nombreuses controverses.

Il s'agirait en effet d'une communauté appartenant à la secte des Esséniens, secte dissidente juive à laquelle Renan a prétendu que Jésus avait appartenu.

Il est longuement question dans ce règlement d'un personnage appelé « Le Maître de Justice » ce qui permet à certains de dire que ce personnage ne serait autre que le Messie et que le Christianisme aurait reproduit son histoire dans celle de Jésus.

M. le Pasteur Brunel démontre victorieusement que ce personnage tant par sa doctrine que par son attitude n'a absolument rien de commun avec Jésus.

Peut-être Jean-Baptiste aurait-il été Essénien, mais rien n'est certain à ce sujet.

L'orateur par contre fait des réserves avec un certain nombre de spécialistes de ces questions sur la Thèse du Père Barthélémy, en vertu de laquelle les ruines de Qoucuram contiendraient les restes d'un monastère Essénien dont le cimetière contiendrait les corps des membres de la communauté.

Il fait remarquer que l'on a trouvé dans le cimetière, des squelettes de femme, or les femmes étaient rigoureusement exclues des communautés Esséniennes.

On a trouvé aussi dans les ruines, des pièces de monnaie, or, les Esséniens proscrivaient tout moniement d'argent.

L'orateur croit plutôt qu'il s'agit de manuscrits en-

fouis dans ces grottes après 70 ans après Jésus-Christ par des réfugiés juifs cherchant à se soustraire aux persécutions romaines.

De toutes façons, la question à son avis reste entière et il est réconfortant à l'heure actuelle de constater que les hommes si écrasés qu'ils soient par les puissances de la matière, de l'argent, de l'économie et de la politique, s'intéressent toujours aux choses de l'esprit.

SEANCE DU 5 DECEMBRE 1958

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Hutter, Président.

Etaient présents : Mile Lavondès, MM. Brunel, de Balincourt, Chanoine Bruyère, Bâtonnier Lafage, Pasteur Brunel, Théron, Hugues, Flaugère, Tailhades, Livet, membres résidants ; de Joly, membre non résidant ; Nadal, membre correspondant ; des Guerrois, Secrétaire adjoint.

Excusés : MM. le Bâtonnier Lacombe, Dr. Baillet.

M. André Nadal entretient l'Académie de la vie et de l'œuvre de Gaston Milhaud, philosophe-mathématicien, né à Nîmes, au 19, de la rue Saint-Castor, à l'angle de la place Belle-Croix, il y a un siècle, exactement, le 10 Août 1858.

Chose curieuse : à l'autre extrémité de la rue Saint-Castor, à une centaine de mètres à peine de la maison de Gaston Milhaud se trouve la maison natale d'un des plus grands mathématiciens français du XIX^{me} siècle, Gaston Darboux, et à l'autre extrémité de la place Belle-Croix, à une centaine de mètres aussi la maison natale de Gaston Boissier, le grand historien.

Gaston Milhaud fit ses études secondaires au lycée de Nîmes où il emporta à 16 ans, au concours général de 1874, le premier prix de Dissertation philosophique.

Il était admis en 1878 à l'École Normale et à Polytechnique.

Il opta pour Normale où il eut pour condisciples et amis : Goblot, Pierre Janet, Durkheim, Bergson, Baudrillard et Jaurès. Il en sortit trois ans plus tard, agrégé de mathématiques ; il était nommé peu après professeur de Spéciales au lycée du Havre, où il resta une dizaine d'années puis au lycée de Montpellier.

Dans cette ville il fit paraître son premier ouvrage «Origines de la Science Grecque».. Milhaud soutint brillamment en 1894 en Sorbonne sa thèse de doctorat de philosophie : «Essai sur les conditions et les limites de

la certitude logique ». Il devint alors titulaire de la chaire de Philosophie à la Faculté des Lettres de Montpellier.

M. Nadal examine longuement les uns après les autres, les traits les plus caractéristiques de la philosophie de Gaston Milhaud, entre autres que les principes de la science rationnelle sont suggérés par l'expérience mais qu'à l'esprit il faut reconnaître une liberté créatrice, liberté qui donne à la science à la fois valeur de contingence et valeur d'universalité. Milhaud assigne à la science ses limites, opère la critique de ses déviations illégitimes quand elle veut atteindre à la dignité d'une métaphysique car un déterminisme métaphysique d'inspiration scientifique provient d'une méconnaissance totale de ce qui est le véritable déterminisme scientifique.

Gaston Milhaud était appelé en 1909 à la Sorbonne dans une chaire « créée pour lui » d'Histoire de la Philosophie dans ses rapports avec les sciences.

Il fit paraître de nombreux et importants ouvrages « le Rationnel », « la Pensée scientifique chez les Grecs et chez les Modernes », « les Philosophes, géomètres de la Grèce : Platon et ses prédécesseurs », « Descartes savant », etc...

Pour Milhaud, la science n'est pas tournée vers l'action et ne doit pas l'être, la connaissance désintéressée, la tradition spéculative qui nous vient des grecs est à la fois condition de progrès et l'idéal où nous devons tendre. Il a crû même pouvoir énoncer cette loi qui prend l'allure d'un théorème « la Science progresse en raison du désintéressement avec lequel elle est cultivée ».

Gaston Milhaud mourait le 1er Octobre 1918, à l'âge de 60 ans alors qu'il était sur le point d'entrer à l'Institut.

M. André Nadal en terminant suggère à l'Académie de pressentir la Municipalité pour apposer une plaque commémorative sur la maison natale de Gaston Milhaud à l'occasion du centenaire de sa naissance. Il en est ainsi décidé.

Après cette intéressante communication la parole est donnée à M. de Joly qui commente un article paru

dans une revue américaine «The National Géographic Magazine» sur les manuscrits de la Mer Morte.

Cet article reproduit avec de très belles photos à l'appui les nombreux et intéressants renseignements qui furent donnés dans la précédente séance par M. le Pasteur Brunel.

L'auteur s'étend longuement sur la vie agitée de la communauté Essénienne de Qouoram, sur le nombre des rouleaux, sur l'existence du trésor de la communauté indiqué dans les rouleaux mais non découvert, il a peut-être disparu par suite d'un vol au cours des siècles, sur le règlement de la communauté, enfin sur la lutte entre le prince des lumières et le prince des ténèbres relaté dans la doctrine Essénienne.

Il souligne, en terminant, la spéculation à laquelle a donné lieu l'existence de ces manuscrits et souhaite que l'on arrive, un jour, à la lumière totale sur les problèmes qu'ils posent.

SEANCE DU 19 DECEMBRE 1958

Le séance est ouverte sous la présidence de M. le Bâtonnier des Guerrois, ancien président.

Etaient présents : MM. le Docteur Baillet, Chanoine Bruyère, Seston, Velay, Docteur Max Vincent, Colonel de Balincourt, Livet, Barnouin, Thérond, Sablou, Bâtonnier Lafage, membres résidants ; de Joly, membre non-résidant ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. Livet fait une communication sur le « Père Teilhard de Chardin » dans le Gard :

Sur une photographie qu'il a faite autrefois dans la Région d'Alès, M. Livet montre un groupe sur lequel figure figurent à la fois Pierre Termier et le Père Teilhard de Chardin.

La présence simultanée de ces deux savants incite M. Livet à rapprocher les opinions scientifiques et philosophiques qu'ils ont professées de leur vivant, au sujet de l'apparition de l'homme sur la terre.

Pour Pierre Termier Chelléens et Neauduthaliens appartiennent à des races dégénérées et bestialisées.

Pierre Teilhard de Chardin professe l'opinion d'une évolution intégrale, qui n'est pas sans apporter, autour de sa mémoire, des discussions passionnées.

Après avoir rappelé la biographie du Père Teilhard et donné une bibliographie aussi complète que possible des œuvres du savant jésuite, M. Livet lui témoigne sa reconnaissance pour avoir été son introducteur dans le monde de la géologie.

M. le Docteur Baillet rend compte d'un recueil de poésies dont l'auteur Mlle Mysie Stéphan a bien voulu faire hommage à l'Académie. Ce n'est pas là la première œuvre de Mlle Stéphan. Elle a déjà publié « Le